VOLUME IV. WINNIPEG, MERCREDI, 19 Juillet 1916 NUMERO 10

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

Impr… publié par la
"WEST CAN… PUB. CO. LTD."
619 Av… McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

L'ABBE LEMIRE SE SOUMET

Nous pouvions lire dans les journaux de lundi soir la dépêche suivante:

"Londres, 17. — L'abbé Lemire, de Hazebroucke, prêtre député à la chambre française, a obtenu la permission de reprendre ses fonctions ecclésiastiques et a vu lever l'interdit prononcé contre son journal le **Cri de Flandre.** L'abbé Lemire s'était attiré les foudres de l'Eglise par son attitude dans la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ayant fait sa soumission et ayant rendu des services spéciaux comme maire de Hazebroucke, ville importante au point de vue militaire, l'abbé Lemire a reconquis les bonnes grâces du Pape."

La guerre avait relegué dans l'oubli la triste chute de l'abbé Lemire. Rappelons-la brièvement.

C'était au début de l'année 1914. La France se choisissait de nouveaux députés. L'abbé Gayraud, député du Finistère, venait de mourir. Un seul prêtre siégeait maintenant à la chambre française: l'abbé Lemire de la conscription électorale de Hazebroucke, Flandre. Il siégeait depuis vingt ans, toujours réélu par la population flamande qui ne jurait que par l'abbé Lemire. Mais jamais sa candidature n'avait plu à ses supérieurs ecclésiastiques. Et ce n'était pour personne un secret qu'il était entré dans la politique en dépit de l'opposition de son archevêque. Eloquent, enthousiaste, affamé de réformes sociales, il s'était créé dans la Flandre une cour d'admirateurs. Mais il n'avait pas tardé à quitter le terrain, moins compromettant des réformes sociales, pour celui de la politique. Et c'était l'époque des grands conflits entre l'Eglise et le gouvernement français. Et la France catholique eut le douloureux spectacle de voir ce prêtre député s'éloigner d'autant plus de l'Eglise qu'elle était plus attaquée et persécutée. Dès 1901, au cours d'un célèbre débat, le comte de Mun l'interrompait et lui jetait à la face cette phrase accusatrice: "Vous n'avez pas le droit de parler ainsi". Et d'année en année l'abbé Lemire allait de chute en chute. Son attitude lors de la Séparation fut des plus regrettables, mais c'est une erreur d'affirmer, comme le fait la dépêche de Londres à nos journaux, que c'est son attitude dans ce débat qui causa sa rupture avec l'Eglise. Ce ne sera que dix ans plus tard que se fera cette supture. L'abbé Gayraud étant mort en 1914, l'abbé Lemire sollicita un nouveau mandat. Mais Rome venait de décider qu'aucun prêtre ne pourrait à l'avenir accepter l'offre d'une candidature. C'était commander à l'abbé Lemire de quitter la vie politique. L'abbé Lemire refusa. Candidat, il fut réélu. L'on vit même ses électeurs le porter en triomphe au cri de "Vive l'abbé Lemire. A bas la calotte". Suspendu par son archevêque, il vit aussi son journal interdit. Loin de se soumettre, il accepta que le groupe radical de la chambre vint l'élire à la vice-présidence. C'était final: l'abbé Lemire n'était plus prêtre de l'Eglise.

* * *

Il a fait sa soumission. Le monde catholique français l'apprendra avec plaisir et joie.

LA LOI NATURELLE

C'était bon pour les temps reculés, où le monde vivait dans l'ignorance, mais n'allez plus mentionner cette vieille affaire aux hommes distingués et instruits de notre âge, à nul autre comparable dans l'histoire du monde; vous passeriez pour des arriérés. Des arriérés! Quelle vilaine chose!!

Ne savez-vous pas, ignorants que vous êtes, que des juges illustres, puisqu'ils siègent dans la plus progressive, la plus illuminée, la plus moderne des provinces du Dominion, l'Ontario en un mot, que ces juges ont déclaré, du haut du banc judiciaire, que la loi naturelle ne compte plus, quand une majorité des députés a déclaré qu'il ne fallait pas en tenir compte.

—Mais, dites-vous, la loi naturelle découle de l'essence même des choses, c'est l'expression de la volonté de Dieu ici-bas.

—Vous êtes bien en retard: les députés d'Ontario ont déclaré que cela n'est plus vrai. Contre une décision de leur toute-puissance jaune, il n'y a pas de loi naturelle qui tienne. Dieu même, comparé à l'omnipotence d'une chambre de député ontariens, c'est peu de chose.

Pourtant il nous vient un petit soupçon que peut-être ces messieurs seraient courts dans leur science vraiment moderne. Les plus hautes autorités légales d'Angleterre paraissent croire que la loi naturelle veut que les parents élèvent leurs enfants au meilleur de leur connaissance. C'est du moins ce que vient de déclarer Sir John Simon devant le Conseil Privé. Mais qu'est-ce qu'un Sir John Simon devant un Meredith, et surtout qu'est-ce que le Conseil Privé devant un Meredith jugeant en appel une cause jugée déjà par un autre frère Meredith. Car il a Meredith frères, vous savez.

Vraiment, il va falloir établir Ontario l'arbitre des destinées de l'Empire. Les choses iront mieux, quand le monde recevra les explications lumineuses des frères Meredith, car cette famille a été mise au monde pour expliquer le droit naturel, et le bon Dieu sera rudement chanceux s'il peut faire concorder son droit divin avec les décisions lumineuses des frères Meredith.

Et puis, laissant un instant de côté la compagnie Meredith frères, jetons donc un coup d'oeil sur les agneaux qui nous gouvernent. Vous trouvez peut-être que ces agneaux ont des instincts de loups. Nous ne chicanerons pas vos dires, passons.

Sir John Simon, une lumière du barreau de Londres, n'y entend rien ou nos agneaux sont dans l'erreur.

"Par exemple, dit Sir John Simon, cela est contraire à la loi "naturelle et à la justice de priver des sujets d'origine catholique "et française de leur droit à appliquer leurs taxes scolaires comme "ils l'entendent pour l'éducation de leurs enfants."

C'est bien l'idée qu'on a de la justice en Angleterre, où l'école confessionnelle est en vigueur, mais nos Manitobains sont bien plus savants que tous les gouvernants anglais; ce sont des progressifs, voyez-vous; aussi, dans leur souci de la justice et dans leur science profonde de la loi naturelle, ils ont décrété dernièrement que les parents catholiques et français n'ont pas ce droit.

Après cela, on osera parler des méfaits de l'Allemagne écrasant l'innocente Belgique en vertu du droit du plus fort.

Que les nôtres aient au moins assez d'intelligence pour comprendre que ce sont de sinistres farceurs, et assez de coeur pour le leur faire savoir au moment opportun.

Il y a dans le blason de notre province-mère, ces mots expressifs:

"Je me souviens."

C'est le mot d'hommes de coeur.

L'ACHAT D'ENFANTS PROTESTANTS. — L'EGLISE ET LES GROSSES FAMILLES

Il n'est pas de pire sourd que celui qui ne veut point entendre. Et parce que c'est le cas de la province d'Ontario, il n'existe pas le moindre doute que nous devons désespérer à jamais de voir la bonne entente règner entre les deux races au Canada. Aux yeux de l'Ontario orangiste, Québec est irrémédiablement ignorant. Son sort est scellé; dominée par la prêtraille, fief taillable et corvéable à volonté par Rome, cette bonne province de Québec sera toujours pétrie de préjugés et d'aveugles haines. Elle prêtera l'oreille aux plus détestables conseils et ajoutera foi aux plus truculentes âneries. L'Ontario, lui, sera toujours le soleil intellectuel de ce pays. C'est là qu'on cultivera le talent de ne pouvoir pas apprendre plus qu'une langue; c'est là qu'on découvrira la non existence du droit naturel ou au moins sa nature antédiluvienne et fossile; c'est là qu'on enseignera que dans la province de Québec l'on ne peut pas se servir de l'anglais devant les tribunaux; c'est là qu'on apprendra que chaque année Québec vole des centaines de mille piastres aux protestants afin d'enseigner le catéchisme; c'est là qu'on affirmera candidement — tel l'**Orange Sentinel** — que Sir John MacDonald trompait sciemment les Canadiens-français quand il affirmait que dans ce pays les deux races ont les mêmes droits et les mêmes devoirs....... Que de choses ne pourrions-nous pas encore ajouter à la gloire et à la louange de l'Ontario. Mais contentons-nous pour aujourd'hui de la dernière découverte d'une grande conférencière de Toronto.

Elle pérore dans un village peu éloigné de Hamilton. Le **World** de Toronto a eu l'heureuse idée, — que le pays lui en soit reconnaissant, — de publier un récit de cette conférence. C'est une des choses les plus savoureuses, les plus délectables, que nous connaissions. Nul doute que ce sera une révélation pour la province de Québec.

"Cette conférencière nous donna toute une fournée d'étonnants renseignements sur le compte des Canadiens-français. Bien qu'étant nos compatriotes ils n'en sont pas moins apparemment de très mauvaises gens. Selon le récit de notre conférencière, **il existerait à Montréal un marché d'enfants protestants. On trouve dans cette ville une grande bâtisse où acheter des enfants. On donnera jusqu'à $3.00 pour un enfant catholique, mais un enfant protestant rapportera là même $5.00 comptant et plus.** L'acheteur possède corps et âme l'enfant qu'il a acheté et payé. On l'élève dans la foi catholique romaine, et quand il est suffisamment âgé on le marie à une jolie petite Canadienne-française; **tous deux sont alors installés dans les forêts du Nord de l'Ontario avec la sinistre mission d'être un jour les maîtres de cette belle province.** Elle demanda à ses amis de combattre ce plan infernal et s'en retourna avec une sacoche lourde d'argent facilement gagné."

Parions que ces méchantes gens de Montréal n'ont jamais osé avouer cela dans leurs journaux et que, grâce à quelque diabolique et papale machination, ils ont fait en sorte que ce marché aux enfants protestants soit invisible aux profanes.

* * *

Puisque nous y sommes, une autre de ces bonnes gens de Toronto. Celle-là, nous la cueillons dans le **Daily News,** le plus grand quotidien de Toronto. Nos lecteurs n'ignorent pas sans doute que sous l'impulsion du clergé québecois l'élément français conquiert la province d'Ontario. L'**Orange Sentinel** et consorts nous avaient bien appris quelques-unes des tactiques visqueuses, jésuitiques, romaines, médiévales, moyen-âgeuses, obscures, ténébreuses, etc., etc., etc.... dont se sert l'église québecoise dans cette inqualifiable conquête de l'Ontario, mais il appartenait au **Daily News** de mettre le doigt sur la plaie, oui, chers lecteurs, la plaie et la plaie toute virulente. Oyez! Oyez!

"Les habitants de l'Ontario n'ont que des familles de deux ou trois enfants, tandis que les Canadiens-français ont partout de 5 à 20 enfants. **Et l'Eglise encourage les grosses familles.**"

N'est-ce pas arffeux cela et comment un pays libre peut-il tolérer cela? Des gens qui ont vingt enfants et une église qui ne les encourage pas à les faire crever, comme à Toronto, dans les égoûts! Que l'avenir canadien est lourd de menaces! Si encore on pouvait escompter un changement, mais non, cela s'aggrave de jour en jour. C'est là sans nul doute l'amère réflexion que se fera le **Daily News** de Toronto quand il lui arrivera de lire dans les journaux de Québec ce délicieux petit entrefilet:

Neuf enfants en quatre ans

"Québec, 12. — Neuf enfants en quatre années de mariage, tel est le record qu'offre une famille canadienne-française de Kenogami, celle de M. Armand Crevier, dont l'épouse vient de donner naissance à deux jumeaux. Leur premier enfant fut un garçon. L'année suivante, Mme Crevier donnait naissance à trois petites filles et un an après, elle mettait au monde trois autres enfants, deux garçons et une fille. Avec les deux nouveau-nés, cela fait une famille de neuf enfants."

Aux dernières nouvelles, l'Eglise n'a pas encore signifié à M. et Mme Armand Crevier sa désapprobation de leur patriotique initiative.

CA NE COUTE RIEN

Ca ne coûte rien, ou presque rien.

—Quoi donc?

—Donner une aide efficace à la **Liberté**.

Nous ne voulons pas battre la grosse caisse trop souvent, elle sonnerait le creux; c'est un son que personne n'aime, nous moins que les autres. Cependant, la brutale réalité des chiffres nous donne à songer que l'aide ne nous serait pas de trop.

—Mais nous payons déjà une piastre par année pour notre abonnement; c'est bien quelque chose.

—Oui, pour la ville, c'est à peu près le prix de la poste — 52 sous — et celui du papier; mais nos ouvriers ne vivent pas de l'air frais, même fût-il l'air manitobain. Le fardeau est assez lourd, mais comme nous nous exerçons à la virilité, nous ne voulons pas nous plaindre trop souvent. Aujourd'hui nous venons demander à nos lecteurs une aide qui ne leur coûtera pas un sou. Cette aide ne demande qu'un peu de bon vouloir.

—Quoi donc?

—Mentionner la **Liberté** quand, après avoir lu une annonce dans nos colonnes, cette annonce se trouve l'occasion d'une commande.

—Cela n'a pas d'importance.

—Plus que vous ne croyez. L'autre jour, notre agent fut émerveillé de la facilité avec laquelle une annonce assez importante lui fut renouvelée. Il avait dû travailler assez rudement pour l'obtenir. Le secret de ce renouvellement facile lui fut découvert par le patron. L'annonce l'avait payé, comme on dit en langage de finance, et c'est l'attention de quelques-uns de nos lecteurs à mentionner le journal qui nous a valu ce renouvellement facile. En attendant que vous puissiez faire davantage, donnez-nous donc cette aide qui ne coûte rien. Une pensée et deux lignes d'écriture. Nous ne croyons pas pouvoir être taxés d'exigence, de ce chef, au moins. Nous allons plus loin, mais ne prenez pas peur. Nous attachons une importance capitale à notre page agricole, surtout à l'article hebdomadaire de notre correspondant, monsieur le curé de Letellier. Pourquoi ne pas faire connaître cette page et surtout l'article principal, à votre voisin qui ne lit pas habituellement la **Liberté**.

L'article de monsieur le curé de Letellier à lui seul vaut largement le prix de l'abonnement, ce prix fût-il de deux piastres par année. Mais ce n'est encore qu'une piastre. Il y a dans cette page des conseils très pratiques qui se convertissent en piastres et en sous au bout de l'année. Aidez-nous à procurer l'aisance à nos fermiers, et par là la prospérité de notre groupe national. C'est une des raisons de l'existence de la **Liberté,** qui n'est ni une entreprise financière, ni un organe de parti politique.

UN THERMOMETRE

Vous pensez peut-être qu'il s'agit d'un instrument nouveau pour enregistrer la chaleur spéciale de ces jours derniers; non pas, mais pour enregistrer la température de l'âme nationale.

—En voilà une bonne; vous imaginez-vous que cela se mesure?

—Oui, il y a pour cela un thermomètre infaillible.

—Dites, un peu .

—L'action extérieure. Notre action sur le terrain national est-elle raisonnée, constante, dévouée? Se traduit-elle par le don de notre énergie, le don de quelques instants de notre vie, le don de quelques sous pour la cause nationale; alors nous sommes à la température voulue, le thermomètre engistre le degré de chaleur voulu pour la germination, l'efflorescence, et enfin la production de fruits savoureux de vie nationale.

Au contraire, notre action se confine-t-elle à penser aux intérêts du groupe français une fois l'année, à l'occasion d'une Saint-Jean-Baptiste, ou d'un Congrès national, pour cesser ensuite jusqu'à l'an prochain, dans la persuasion que les autres feront le reste; alors le thermomètre marque "zéro", et tous savent qu'à ce degré de température rien ne pousse, qu'au contraire toute vie s'éteint pour faire place à une scène de dévastation.

L'action donc, voilà le thermomètre infaillible. Appliquons-le bravement à notre vie et jugeons comme des hommes qui ne veulent pas se bercer d'illusions, mais qui veulent du réel.

Le Comité des Finances du Congrès, composé, — soit dit en passant, — des principaux hommes d'affaires de notre groupe manitobain, a émis le voeu de voir multiplier par dix le concours financier que les gens de langue française ont donné jusqu'ici à leur Association d'Education. Nous avons plus d'une fois poussé les nôtres au petit sacrifice d'une piastre par année pour la cause nationale. Le Comité, qui a plus le sens des affaires, nous dit officiellement: une piastre par année, c'est quelque chose, mais si nous voulons faire une lutte qui demain s'imposera peut-être, une piastre par année ce n'est pas suffisant; c'est une piastre par mois qu'il faudrait.

Nous étions modestes dans notre demande, comme nos lecteurs peuvent s'en convaincre; et cependant bon nombre des nôtres ont trouvé qu'une piastre par année c'était payer trop cher leur concours à l'action commune.

Nous invitons ceux-là à appliquer le thermomètre dont nous parlions plus haut. Ils se rendront compte que la température est à la glace.

En pareille matière la glace tue, l'eau tiède donne mal au coeur, l'eau chaude guérit.

Faisons monter notre thermomètre. En d'autres mots faisons quelque chose pour la cause nationale.

N'aimons pas en paroles seulement; cet amour est surtout vain; mais aimons en vérité et en actes.

ABSURDE

Nos législateurs, très progressifs, ont décrété que l'anglais serait seul enseigné dans les écoles du Manitoba, que l'anglais seul, comme conséquence rigoureuse, serait le moyen de communication entre le maître et les élèves.

Absurde, déclare Sir John Simon devant le Conseil Privé d'Angleterre, et, ajoute-t-il, ceci est prouvé par l'expérience universelle. La langue maternelle, dit-il, est pour les enfants le meilleur medium de communication entre le professeur et l'élève.

Oui, mais Sir John Simon vit en Angleterre, et notez bien que l'Angleterre c'est de la petite bière comparée au Manitoba. Ces Anglais qui plaident devant le Conseil Privé ce sont de vieux encroûtés, qui sont cinquante ans en arrière du progrès moderne. Il leur faudrait venir se déniaiser au Manitoba et dans l'Ontario. Voilà les deux lumières de l'Empire britannique.

Au Manitoba comme dans l'Ontario, le gouvernement dépense de grosses sommes d'argent à essayer ce qui a été essayé ailleurs il y a cinquante ans, quand ce n'est pas un siècle, et proclamé fautif, parfois absurde. Mais ce qui est absurde ailleurs est progrès au Manitoba.

Entre temps ce n'est pas l'homme dans la lune qui paye les expériences, et les contribuables n'ont qu'à consulter leurs comptes de taxes pour se convaincre bien vite que les petites méthodes arriérées de nos grands gouvernants coûtent fort cher.

Mais c'est du progrès, paye Baptiste!!

Quand la marchandise ne vaut rien, si le vendeur a l'habileté d'en mettre le prix fort haut, les badauds se laissent prendre et croient un instant la marchandise de grande valeur. Mais c'est cependant le meilleur moyen pour le marchand d'arriver à la banqueroute, car la bêtise humaine a des limites.

En attendant que les contribuables se rendent compte du ridicule de nos programmes d'école élémentaire qui contiennent toutes sortes de choses, et peu de celles que les enfants sont supposés apprendre à l'école élémentaire, paye Baptiste!

POUR LE REGNE SOCIAL DE JESUS-CHRIST

Notice bibliographique

L'Action Sociale Catholique, par son Secrétariat général des Oeuvres, et le **Messager Canadien du Sacré-Coeur,** de concert, présentent au public canadien une belle brochure nouvelle, appelée à obtenir un grand retentissement et à opérer, croyons-nous, un bien considérable dans nos milieux.

Les "Familles au Sacré-Coeur" (pour la Royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ): par le R. P. J. Papin-Archambault, s.j., tel est le titre de ce magnifique opuscule illustré, d'une soixantaine de pages. L'auteur y démontre la haute opportunité d'un renouveau de la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus, au sein des misères profondes où le monde se débat aujourd'hui. Il évoque la saine popularité dont cette belle dévotion, prônée par Notre-Seigneur lui-même à sa servante, la Bienheureuse Marguerite-Marie, comme remède souverain aux maux dont souffre l'humanité, a constamment joui dans notre Canada. Il fait un appel vibrant en faveur de la consécration de toutes nos familles canadiennes au Sacré-Coeur, par "l'Intronisation solennelle du Sacré-Coeur au foyer de chaque famille," selon le propre voeu exprimé par le Divin Maître lui-même.

De très intéressants documents sont ajoutés au texte de l'auteur, établissant le caractère auguste et la portée salutaire de cette belle dévotion: notamment une bénédiction spéciale de Pie X, une lettre de Notre Saint-Père **Benoit** XV et une autre de S. E. le Cardinal Billot.

Des formules pour la consécration et l'intronisation se trouvent aussi en appendice, de même qu'un certificat-souvenir de l'Intronisation, un registre familial de la famille consacrée, etc.

"Le présent opuscule a pour objet de propager une oeuvre si salutaire", écrit, en l'approuvant, Son Eminence le Cardinal-archevêque de Québec. Et il ajoute: "Nous recomandons à tout notre clergé de le lire et de le faire lire, afin que de plus en plus se réalisent les désirs du Divin Maître, qui veut régner sur nos familles chrétiennes."

Monseigneur l'Archevêque de Montréal déclare, à son tour—: "J'approuve avec bonheur ce pieux ouvrage, qui ne peut qu'accroître dans nos familles et au sein de nos populations la dévotion si bienfaisante au Sacré Coeur de Jésus. Je désire qu'il se répande et j'en bénis l'auteur. Puissent les voeux qu'il exprime être réalisés partout!"

Si avantageusement recommandé; d'une nature si édifiante et consolante; venant si bien en temps voulu, cet opuscule ne peut que rencontrer partout le plus chaleureux accueil. Nous le signalons bien volontiers à nos lecteurs, assuré de leur être agréable et utile en même temps.

La brochure: "Les Familles au Sacré-Coeur" est en vente au Secrétariat des Oeuvres de l'A. S. C., 101, rue Sainte-Anne, Québec, ainsi qu'au **Messager canadien du Sacré-Coeur,** 1075, rue Rachel, Montréal; l'unité, 13 sous, ou 2 pour 25 sous, et $1.10 la douzaine, franco par la poste; $7.50 le cent et $50.00 le mille, pris en librairie.

LA MILICE SOUS LE REGIME ANGLAIS

Au commencement de la domination anglaise, en vertu des ordonnances du conseil de Québec, les officiers commandant les différents bataillons de milices, réunissaient les miliciens une fois par année, à un jour et dans un lieu déterminés, pour les faire répondre à leurs noms. On a longtemps considéré ces ordonnances en force dans le Bas-Canada, même après l'Union; on choisissait généralement le jour de la Saint-Pierre pour faire l'appel nominal des miliciens. L'auteur se rappelle avoir vu une de ces réunions de miliciens, à Saint-Roch. L'officier préposé à l'appel n'était guère populaire, à chaque nom appelé, on répondait par des bêlements, des aboiements et autres cris d'animaux, on finit par lui lancer des pierres et l'officier dut prendre la fuite.

P.-T. Bédard.

"Histoire de Cinquante ans."

LE COIN DES DAMES

L'AUTRE SOIR, "seule avec mes pensées", regardant un ciel qui annonçait la tempête, je pensai à vous, chères lectrices, et je me mis en frais de vous faire une gentille causerie. J'étais en veine! Il faisait bon; des éclairs me dansaient devant les yeux, en déchirant le firmament; une délicieuse petite brise agitait les feuilles, et dans ce calme de la nuit je fus envahie d'un bien-être inexprimable.

Je vous préparai donc de jolies choses, bien dites. Si jolies et si bien dites qu'au lever du soleil je ne m'en souvins plus. Maintenant, vous êtes bien libres de croire que je me vante... et ce sera probablement vrai. Mais enfin, il faut dire quelque chose, et l'on n'est pas toujours disposée à faire de la morale, n'est-ce pas?

D'ailleurs, ce matin, je ne suis rien moins que satisfaite de ma petite personne. Voyez-vous, quand il fait froid, que le temps est gris, ou qu'il fait orage, je murmure. Si le soleil est beau et s'il fait chaud, je suis là sans forces et je me lamente. Si du moins les vulgaires "maringouins" ne s'acharnaient pas à ma perte, encore. Puisque le bon Dieu n'a rien fait d'inutile, dites-moi donc à quoi servent ces "chers" petits animaux, si ce n'est à ingurgiter notre sang en nous faisant nous gratter? Grand service qu'ils nous rendent, en vérité! Les entendez-vous annoncer leur approche par un buzzzz continu? Puis... plus rien. Sûrement, ils se sont posés quelque part... Mais une piqûre d'un de ces dards pointus nous avertit bientôt de l'endroit assiégé.

Hier, c'était terrible! Aussi, rageuse, je laissai là les brises charmantes, et les rêves sous le ciel pur, pour me mettre à l'abri de ces coups d'aiguilles qui me harcelaient, et j'en ai conclu que s'ils me faisaient tant souffrir, c'était bien là leur mission sur la terre, et que si je savais les endurer patiemment ça me servirait à acquérir certains mérites. Je puis déduire de là que Dieu a fait une chose utile, même, hélas! les maringouins!

JACQUELINE DES ERABLES.

11 juillet 1916.

POUR la mère de famille y a-t-il des vacances?

On rencontre tous les jours de ces personnes à la santé forte qui ne connaissent pas le besoin de repos et qui considèrent les vacances comme un luxe inutile. Elles vous diront avec un aplomb étonnant, qu'une femme à la maison ne travaille pas fort, qu'elle peut se reposer quand elle le désire. Elles ajouteront: "A quoi bon faire des dépenses pour prendre l'air ailleurs, quand on peut en respirer du très bon chez soi sans dépenser un sou? — En réfléchissant un peu, ne pensez-vous pas que ceux qui parlent ainsi se trompent grandement, car le repos des vacances ne consiste pas à ne rien faire, mais bien à choisir pour quelques jours un train de vie différent de la routine ordinaire et que c'est bien la mère de famille qui a le plus besoin de distraction et de repos.

N'eut-elle aucun surmenage dans ses occupations journalières, il vient un moment où la mère de famille a besoin de suspendre son travail et sa responsabilité, si elle veut garder son équilibre moral et physique.

Que de jeunes mères meurent, laissant toute une nichée de petits enfants. Alors les grand-mamans, les tantes, les soeurs, les amies se dévouent, viennent au secours du pauvre veuf, et pendant plusieurs jours consacrent leur temps précieux à organiser cette famille brisée. Pourquoi n'a-t-on pas prévu ce malheur en donnant quelques jours de repos à cette mère accablée de charges, succombant sous le poids de la responsabilité. Trois ou quatre jours de repos de temps en temps auraient peut-être conservé en santé cette vie si précieuse.

Prévoir!... Ah! soyez bénis, coeurs charitables, vous qui comprenez l'art suprême de prévoir et qui pensez à donner un peu de repos aux pauvres mères énervées, fatiguées de leur tâche quotidienne. La pensée de prolonger, de conserver, de sauver une vie devrait soulever votre enthousiasme et vous encourager à faire ce bien.

Après des vacances bien employées, la mère de famille recommencera une vie nouvelle rafraîchie et apportera un entrain nouveau à ses devoirs de chaque jour. Loin de rompre l'union du foyer, les vacances la ravivent et donnent du charme aux relations de la famille.

Prenons donc quelques jours de vacances. Nous avons besoin nous aussi de la vie en plein air, nous avons soif d'air pur et vivifiant, mais surtout nous avons besoin d'oublier pour quelques heures au moins les occupations qui deviennent ennuyeuses et monotones à la longue.

Nous reviendrons avec une nouvelle provision de jeunesse et de santé pour affronter les fatigues, les tracas, les soucis de l'**intérieur**.

GERTRUDE.

QUESTIONS ENFANTINES

Chaque été, la grande faucheuse d'enfants ravit à notre tendresse ces petites têtes blondes ou brunes que nous chérissons tant. Ces petits êtres frais et roses qui vous sourient aujourd'hui seront peut-être demain arrachés de vos bras.

La mortalité enfantine, surtout au mois de juillet, fait rage dans notre ville, et c'est à nous mères de placer à côté de l'affection le savoir des soins, éclairés.

Ces soins, chaque mère peut les donner en suivant cet instinct que tout être prend de sa propre conservation. Sans doute, ils sont parfois nombreux, minutieux, et demandent de la patience et une somme de travail qui paraît encore plus lourde pendant les longues et étouffantes journées de chaleur. Mais quelle mère ne s'imposerait pas un peu de fatigue si elle réussit à disputer, avec succès, la proie chérie que la mort hideuse veut ravir. Pendant la chaude saison il convient de vêtir le bébé aussi légèrement que possible, afin de ne pas gêner ses mouvements. Il devrait avoir un bain ou même deux par jour; c'est le secret de le tenir frais et propre. Négliger ce détail peut être la cause de la maladie si commune chez les bébés durant les mois de juillet et d'août. Ce fléau auquel les médecins et les bureaux de santé des villes font une guerre acharnée, soit en distribuant des pamphlets remplis de conseils, soit en établissant des dépôts de lait pasteurisé, ne saurait diminuer, si les mères ne prêtent pas leur concours.

• • •

La mouche, cette distributrice ailée de germes mortels, le lait mis dans des vaisseaux mal lavés ou exposés à la contagion des mouches; la bouteille du bébé placée sur une table, après le repas, et de nouveau remplie sans être passée à l'eau bouillante et rincée à l'eau claire sont autant d'agents malfaiteurs qui en quelques heures feront de notre cher petit un être enfiévré, alourdi, que la mort guette.

Il n'est pas de notre domaine d'indiquer ce qu'il faut faire dans un cas de maladie de l'été; cela appartient aux médecins. Mais ces conseils sont bons puisqu'ils viennent d'articles écrits par des personnes qui s'occupent spécialement de la santé des enfants.

GERTRUDE.

DE LA MODE

On remarque beaucoup de robes ayant des paniers en forme de coques donnant de l'ampleur aux hanches. Les tissus légers son généralement préférés pour ces robes.

La blouse russe toujours populaire a donné à nos couturières des inspirations pour créer toute une série de corsages d'été, et elle fait même sentir son influence sur les robes d'une pièce.

• • •

Avec des jupes amples, nous constatons le retour des plis couchés.

• • •

Les modes changent avec une rapidité incroyable, mais il n'y a qu'un seul vêtement qui garde sa vogue et qui est très peu modifié par les variations que la mode introduit. C'est la blouse genre marin. Les fillettes de l'âge de 6 ans à 15 ans sont gracieusement habillées avec une blouse de ce genre. La toile khaki, le piqué ou d'autres étoffes solides, lavables sont recommandés pour cette blouse pratique d'été.

• • •

Les multiples avantages du crêpe de Chine comme lingerie durable sont connus, mais l'idée nouvelle de broder à la main ce tissu est du dernier genre. Les teintes les plus délicates sont choisies, mais le blanc ivoire et le blanc perle sont celles qui durent le plus longtemps. Il n'y a pas que la lingerie qui soit très joli en crêpe de Chine; il y a aussi les robes d'intérieur. Une robe de ce genre en crêpe de Chine blanc ivoire brodée en soie d'une jolie teinte saumon donne une apparence très coquette à ce genre de robe.

• • •

Le genre empire est généralement seyant aux fillettes, grandes et petites. Une robe de ce genre sera ravissante en voile, mousseline, batiste suisse ou en zéphyr.

RECETTES

Pain marbré

Partie blanche. — Ingrédients: ¼ de tasse de beurre; ¾ de tasse de sucre; 1 tasse de farine; ¼ tasse de lait; 2 oeufs (les blancs); ½ cuillerée à thé de crème de tartre; ½ cuillerée à thé de soda.

Parie brune. — Ingrédients: ¼ tasse de beurre; ½ tasse de sucre; ¼ tasse de melasse; ½ tasse de farine; 1 tasse de lait; 2 oeufs (les jaunes); ½ cuillerée à thé de soda; ½ cuillerée à thé de clou; cannelle et muscade.

Faites cuire pendant deux heures dans un fourneau à une chaleur modérée.

• • •

Pouding au riz avec fruits

Ingrédients: 2 cuillerées à soupe de riz; 2 tasses de lait; 2 cuillerées à soupe de gélatine en poudre; 2 cuillerées à soupe d'eau froide; eau bouillante: ½ tasse de sucre; ½ tasse de crème; 1 tasse de fruits: fraises, framboises ou pêches.

• • •

Préparation: Faites tremper le riz dans de l'eau froide pendant plusieurs heures. Coulez et ajoutez le lait. Faites cuire au bain Marie et ensuite passez au tamis. Faites dissoudre la gélatine dans les deux cuillerées d'eau froide pendant cinq minutes dans une tasse et remplissez ensuite d'eau bouillante. Ajoutez au riz avec le sucre, la crème battue et les fruits. Faites refroidir dans un moule sur la glace.

• • •

Mayonnaise au lait sûr

Battez trois jaunes d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient bien légers, ajoutez une cuillerée à thé de moutarde, deux cuillerées à thé de sel et deux cuillerées à soupe de sucre. Puis les blancs d'oeufs battus en neige, ainsi que deux cuillerées à soupe de beurre fondu et 1 tasse de lait sûr.

Faites cuire au bain marie jusqu'à consistance épaisse; ajoutez alors une demi tasse de vinaigre et brassez jusqu'à ce qu'elle soit bien unie.

G. R.

L'EDUCATION DES ENFANTS

Main de fer et gant de velours

Il y a toujours deux manière. de faire quelque chose, une bonne et une mauvaise. Il y a quinze façons et plus d'élever un enfant, et rien qu'une de bonne: c'est un mélange de douceur et de sévérité, de sentiment et d'autorité, mais dans des proportions variables.

Les enfants, c'est aussi délicat à manier que de la dynamite: si l'on brusque trop, ça peut vous sauter dans les doigts; si l'on n'ose pas y toucher, ça ne saute pas du tout. Par trop de sentiment, on forme des enfants gâtés, sans énergie; par trop de sévérité, on assèche le coeur, on détruit l'initiative, on obtient un craintif ou un sournois.

Il faut donc mélanger, et cela dès l'âge de **trois** ans, en variant les directions selon les tempéraments, l'autorité avec la persuasion; que l'on soit craint et chéri tout ensemble. Peu à peu on arrivera à se faire écouter en ayant recours aux motifs élevés de devoir, d'honneur et d'amour de Dieu. Mais il faut toujours commencer par la rigueur, que l'enfant n'oublie pas qu'il y a une main de fer sous le gant de velours. S'il fallait exagérer d'un côté, peut-être vaudrait-il mieux pécher par excès que par défaut de sévérité.

Un roi de Grèce, Lycurgue voulant enseigner au peuple l'efficacité d'une éducation assez rude, prit deux jeunes chiens de même race, nés le même jour, et dont l'un fut élevé avec délicatesse, l'autre avec sévérité. Un jour le législateur déposa à l'entrée de la ville une gamelle alléchante, et se plaçant plus loin, lança un lièvre qu'il avait entre les mains. On lâcha les deux chiens: le premier courut droit à la pâtée; le second sauta sur le lièvre résolument. L'un avait perdu ses qualités natives; l'autre les avait conservées et développées.

Ainsi, les friandises, la vie paresseuse, les gâteries vous formeront un petit monsieur sans énergie, sans coeur, tout préoccupé de son ventre et de ses aises; c'est l'éducation virile qui fera de votre fils un homme, un caractère un puissant. Comme disaient les anciens, la crème **fouettée** est toujours la meilleure.

Le grand Louis XIV, fatigué de combattre la fougue de son tempérament, adressait ce reproche à ses éducateurs trop complaisants: "N'y avait-til donc pas de verges dans tout mon royaume pour me forcer à obéir?"

Son père, le roi Louis XIII avait été plus heureux, il y avait goûté, lui, aux verges. Comme il n'aimait pas l'étude, la Reine-Mère ordonna un jour à M. de Souvré, son précepteur, de donner le fouet sans hésiter à son royal élève. Le jeune prince tenta bien de résister, mais se ravisant: "M de Souvré, lui dit-il en suppliant, allez-y doucement, je vous prie.."

Le petit diplomate! Il voulait une entente cordiale entre la douceur et la sévérité. En fait, la persuasion doit être de beaucoup la plus commune ressource pour se faire obéir, mais une persuasion autoritaire, et non suppliante Nous estimons que si le fouet est, en principe, nécessaire vers deux ou trois ans, il est **mauvais** à dix ans, **scandaleux** plus tard, écrit M. de Nicolay, dans son magnifique livre "Les enfants mal élevés", que devraient lire tous ceux qui veulent avoir des enfants bien élevés.

Un mobile d'action très noble et très ennoblissant, dont on ne fait peut-être pas un assez grand usage, est le motif de l'honneur, qu'il serait à propos de développer davantage chez la jeunesse, à mesure que l'amour de l'argent grandit et que l'esprit chevaleresque baisse. Lisons pour finir, ce beau parallèle que fait M. Auguste Boucher entre l'honneur et le devoir dans la vie humaine.

"Le Français obéit au sentiment de l'honneur plus qu'à celui du devoir. Certes, l'honneur, c'est aussi le devoir avec un sentiment plus fier, mais moins simple, moins sûr, moins constant. Il y a dans l'honneur une vibration plus intime de l'âme, une exaltation plus personnelle de l'être; le devoir a l'uniforme sérénité de la loi. L'honneur aime davantage la gloire; le devoir trouve tout son contentement dans l'observance de la règle, et, des deux, c'est lui qui demande à l'homme l'héroïsme le plus difficile, ce me semble. Celui-là excite, celui-ci oblige. Le premier parle plus haut au coeur; le second plus profondément à la conscience. L'honneur donne à la vie plus d'éclat, le devoir en assure mieux la grandeur. L'un fait les peuples chevaleresques; l'autre, les peuples forts."

MON COUSIN, PIERRE!

Un homme ennuyé, il y a un an, c'était bien mon cousin, Pierre Lefranc. Sa femme, ses enfants, lui-même avaient été malades presque tout l'hiver d'avant; les quelques épargnes amassées avaient donc passé en remèdes. L'épicier, le boucher, impatientés, menaçaient de ne plus faire crédit... et, pour finir, voilà qu'un matin, Pierre se présente comme d'habitude à la manufacture, mais le patron l'arrête par le bras, et lui dit, comme ça: "Lefranc, il n'y a plus d'ouvrage..., c'est la faute à la guerre..., reviens le printemps prochain..."

Il fallait tout de même vivre. Découragé, bourru, Pierre s'en va frapper au presbytère et, en deux mots, expose toute sa détresse: "Pas d'ouvrage, pas de pain!..."

—"Quel âge avez-vous?" lui dit M. le Curé.

—Vingt-huit ans, marié depuis six ans et père de trois enfants.

—Vous avez bonne santé?

—Assez bonne, Dieu merci.

Très bien! Vous cherchez donc de l'ouvrage.. Vous contenteriez-vous d'un travail qui vous procurerait une aisance modeste, mais suffisante pour bien élever vos enfants, dans un milieu favorable à la santé de l'âme et du corps?"

Sans hésiter, mon cousin, qui a de la tête d'ailleurs: "Je ne désire pas les moyens de me promener en carosse, mais d'élever la famille que le bon Dieu m'a confiée."

—Bien parlé! mon ami. Vous n'êtes pas de ces gens qui font de l'argent toute l'ambition de leur vie... et sur leurs vieux jours pleurent leurs illusions et le temps perdu.

—Oui, comme le défunt Magloire Untel, — un de mes voisins, — en quarante-sept ans, de peines et de misères il amassait une grosse fortune... que son neveu — son seul héritier — a gaspillée en sept mois! Le bonhomme n'a même pas eu un service anniversaire!"

—Oh! mon cher, les Magloire de cette simplicité et de cette trempe-là sont nombreux. Toute leur attention était tournée vers l'acquisition d'une fortune; chez la plupart, l'argent créa le désir de jouir, de paraître, et comme les enfants auraient été un obstacle, un ennui, on les a refusés, allant ainsi contre la volonté de Dieu. Les quelques rares enfants qu'on a tolérés dans ces foyers, sont devenus les tyrans de leur père et mère. Les parents égoïstes lâches devant le devoir, avaient formé leurs fils à leur propre image. La famille nombreuse, mon ami, est une excellente école; car les enfants ne sont pas les seuls à élever leur famille, il y a Dieu qui bénit les sacrifices, et il y a aussi les enfants qui ont une large part dans leur formation réciproque, ils s'entr'aident, se corrigent, se façonnent peu à peu la volonté, cette source de toutes les grandes actions."

Mon ami, vous avez parlé en vrai philosophe!

Pierre, qui n'avait pourtant rien dit, c'est M. le Curé qui parlait, était tout de même flatté... mais cette haute philosophie ne lui donnait guère de pain pour sa famille, et le Curé semblait plutôt lent à aborder la question.

—Et vous êtes donc prêt à tous les sacrifices afin d'assurer à vos enfants un avenir heureux et honorable?

—Oh! pour cela, vous pouvez en être certain, M. le Curé; des sacrifices, j'en ai fait et j'en ferai encore bien volontiers. Vous le savez, peut-être, avant mon mariage je prenais parfois un "verre"; or, un ami me rendit un fier service en me donnant ce conseil: Pierre, qu'il me dit, tu veux te marier, et bien! écoute.

—Si tu veux des enfants sobres forts, honnêtes, au jugement droit, cesse de prendre "un coup", cesse complètement, dès maintenant et pour toujours..., autrement, tu auras et très certainement parmi tes enfants quelques-uns qui te feront honte: ce sont les médecins qui le disent, et ils savent ce qu'ils avancent." — "Eh bien! M. le Curé, quand j'ai su cela, je me suis dit, comme çà: "Pierre Lefranc, c'est fini,... pas un verre de boisson!"

—Ah! c'était un sacrifice, et un rude, et je puis en faire encore des sacrifices... Mais à propos, M. le Curé, je suis venu pour avoir de l'ouvrage afin de...

—Mon ami, reprend le Curé, j'y suis; avec toutes mes questions et vos intelligentes réponses, je vous trouve, non seulement de l'ouvrage mais encore une vocation...! Pierre, allez sur une "terre"; là, vous élèverez une famille nombreuse, heureuse, forte, vraiment canadienne, car vous êtes digne de travailler à la noble mission que la Providence a confiée aux Canadiens-français. Car l'agriculture chez nous, est la belle, la grande profession, elle a conservé notre race en lui donnant ses meilleurs chefs. Elle est la source de nos énergies; aussi, exige-t-elle des hommes au coeur large, aux vues élevées, des hommes sobres, travailleurs... et vous êtes de cette trempe-là, vous, mon ami!

—Et comme çà, où voulez-vous me loger?

—Dans le Témiskamingue, ou la Matapédia, mon ami, dans les.. ce sont les châteaux-forts de la race, et il faut les munir de bons et solides gaillards. Sans doute, le terrain ne vaut pas partout celui du Nord-Ouest, on n'y devient pas riche en un clin d'oeil, il y faut un labeur long, persévérant, au milieu de mille difficultés, pour y acquérir une modeste aisance; mais, ce labeur, ces fatigues, ces ennuis, compagnons de chaque jour, sont les meilleurs éducateurs d'une famille. L'expérience ne le prouve-t-elle pas? — Lisez, en effet, l'histoire du pays — il n'y a pas une histoire pareille! — Vous y constaterez que la plupart des hommes dont le Canada s'honore, étaient fils de ces modestes cultivateurs dont l'unique ambition fut de former des Canadiens à "volonté de fer", acquise par l'effort quotidien devant la difficulté et souvent la pauvreté."

Tout cela, mon cousin le comprenait, il en était même convaincu... mais, comment acheter une terre, fut-elle en "bois debout", quand on n'a pas même un morceau de pain à se mettre sous la dent! Le brave Curé avait tout prévu.

—Vous êtes un honnête garçon, Pierre, eh bien! je me charge de vous aider; voici quelques piastres, je vous les prête, sans intérêt: à propos, n'empruntez jamais, c'est la mort! — Vous pourrez d'ailleurs payer facilement votre terre par versements annuels; et puis, voici l'adresse d'un brave homme; il vous aidera grandement à vous tirer d'affaire, voyez au plus tôt le secrétaire de la Société de Colonisation, au No 82 de la rue St-Antoine, à Montréal même... et venez me donner le résultat de votre visite."

En deux jours l'affaire était réglée. Mon cousin allait visiter sa "terre", y installait ensuite son ménage dans une solide maison en bois ronds. Les premiers mois furent rudes, il ne s'en cachait pas dans ses lettres, mais Pierre n'était pas homme à se décourager: "D'ailleurs, écrivait-il, quand bien même je me serais ennuyé, jamais je ne serais revenu à la ville; l'avenir de ma famille, déjà toute transformée par le grand air des montagnes, m'attache de plus en plus à ma maison, à mon champ, à tout ce qui m'entoure et qui est "à moi!" Je suis "chez nous"! La redevance annuelle, pour le payement de ma terre, ne s'élève pas à la moitié du loyer que je payais à la ville! Je devrais être ici depuis six ans. Ah! si je pouvais convaincre de mon bonheur tous les ouvriers des villes, et diriger vers les "terres enuves" tous les jeunes gens qui ne savent que devenir dans nos vieilles paroisses!"

Comme il a bien raison mon cousin Pierre! — Si nous pouvions en convaincre les trop nombreux jeunes gens qui chaque jour quittent les campagnes pour tenter fortune en ville, nous rendrions alors un immense service à notre race. Ces jeunes gens ne sont pas nés pour les grands centres, ils y étouffent les énergies précieuses, dons de Dieu pour ses oeuvres sur la terre canadienne. Leur place, à eux, c'est là-bas, dans les vastes champs que la Providence nous a confiés. C'est là que se forme un peuple à la foi profonde et à la **volonté de fer**.



Pour Lire au Foyer le Dimanche



SAINTE ANNE

Je revenais de porter le viatique à un malade. La nuit était horriblement noire et sur la grande rue pas même la rencontre d'un passant qui vous ôte la peur bleue de vous trouver seul. Comme je longeais une résidence fashionable, j'aperçus la lumière tremblotante d'une veilleuse. Le bruit de mes pas fit s'écarter les rideaux du salon, et dans l'encadrement de la fenêtre, apparurent les yeux pleins d'anxiété d'une mère. En me voyant "ce n'est pas encore lui", gémit son attitude douloureuse; et les rideaux retombèrent doucement pour dérober aux regards les angoisses de cette pauvre Monique, attendant le retour de son cher prodigue.

"Ce que son coeur de mère doit saigner", dis-je en m'éloignant. Celle-là est peut-être innocente et irresponsable de l'inconduite de son fils. Mais pour combien d'autres ces longues soirées d'attente ne sont-elles pas la rançon de leur faiblesse coupable? Quand l'arbuste est jeune, il est souple et facile à redresser; mais lorsqu'il a pris de l'âge, impossible d'en venir à bout: bien des mères le savent pour l'avoir expérimenté. Le courage leur a manqué pour corriger les travers et les vices naissants de leurs enfants: avec les années, les défauts mignons se sont changés en passions fougueuses, en tyrans sans pitié O si toutes les mères chrétiennes réalisaient leurs obligations! et pourtant, elles les connaissent fort bien. Ou plutôt si les mères chrétiennes voulaient être fidèles leurs devoirs, que de larmes elles s'éviteraient. Où puiseront-elles la force morale de ne pas faillir à leur tâche? Dans la prière sans doute, mais aussi et peut-être grandement, dans la considération attentive des beaux exemples de leur patronne: sainte Anne.

Le nom de sainte Anne évoque d'instinct l'image de l'épouse constante, de la vraie mère de famille. Unie par alliance à saint Joachim, elle concentra sur lui, après Dieu, toute son affection. Les dehors d'une femme sérieuse et voilée, sous lesquels on la peint d'ordinaire, symbolisent sa gravité, sa modestie. Par une sage administration des biens domestiques, elle augmenta le patrimoine familial, et la tradition nous représente sa maison comme le rendez-vous des miséreux. Le temple de Jérusalem bénéficia aussi de ses largesses: sa juste appréciation de la souveraineté divine la stimulait à rehausser l'éclat du culte extérieur. Mais le plus beau fleuron à la couronne de sainte Anne est d'avoir donne le jour à la Vierge Immaculée. En contemplant les perfections admirables de Marie, nous concluons naturellement: "Combien la mère bénie de cette enfant dut être parfaite! Avec quels soins délicats elle dut veiller à la culture de cette fleur qui devait attirer les regards du Très-Haut. Comme elle s'appliqua, par ses paroles et son exemple, à lui faire produire une floraison toujours plus abondante de vertus".

Mères chrétiennes, voilà le modèle à imiter. Aimez affectueusement celui que le ciel vous a donné pour époux. Soyez aveugles à l'endroit de ses défauts: il deviendra plus indulgent pour les vôtres. L'oeuvre la plus méritoire que vous sauriez accomplir, c'est de rendre le séjour au foyer, agréable à votre mari. Que la maison soit donc luisante de propreté, que les meubles soient rangés en bon ordre: le soir, on aimera à veiller en famille. Ayez de la gravité, de la modestie dans votre tenue et vos vêtements: il est des modes légères que rien ne peut légitimer. Pratiquez l'économie quand surviennent les temps difficiles, on trouve bon d'avoir imité la prévoyance de la fourmi Dans vos aumônes, suivez le conseil du vieux Tobie: "Si vous avez beaucoup, donnez beaucoup; si vous avez peu, donnez peu, mais que les meurt-de-faim ne s'en aillent jamais les mains vides."

Surtout, oh! surtout, veillez à l'éducation chrétienne de vos enfants: c'est là votre sacerdoce à vous dont nul autre ne saurait remplir les fonctions.

Parlez.—Dans vos conversations que vos petits boivent avec avidité, faites passer sous leurs yeux les tableaux de la vie de Notre-Seigneur. Donnez-leur l'amour de la piété "qui est utile à tout". Inspirez-leur le respect de la religion et de ses ministres. Pliez-les de bonne heure à l'obéissance prompte; pas de regimbement, un ordre donné devra toujours être exécuté à la lettre.

Veillez. — Oh oui! soyez tous yeux et toutes oreilles pour éloigner les mauvais compagnons, ces teignes qui rongent l'innocence Prémunissez vos enfants contre les conversations licencieuses qui ont tôt fait de dévaliser l'âme de son honneur, de son respect, de sa pureté. Veillez sur leurs lectures: un seul livre peut empoisonner à tout jamais l'esprit et le coeur.

Donnez-leur le bon exemple.—Les enfants sont essentiellement imitateurs. Leur âme est un écran où se projette la conduite de ceux qui les entourent: et ces projections, ils cherchent à les fixer, en répétant les actions qui les ont occasionnées. Une vie sanctifiée par la pratique de tous vos devoirs est la meilleure exhortation que vous puissiez adresser à vos enfants. Ce sera là aussi le plus riche héritage que vous puissiez leur léguer.

L'ACCORD PARFAIT

Credo in Ecclesiam unam.

Je crois en l'Eglise une.

Dans le rapide de New-York à Chicago.

Le Rév. William Jackson, curé protestant de la protestante paroisse de Horpington en Angleterre, débarqué en Amérique pour affaires de famille, est confortablement installé dans un fauteuil du "pullman-car", le wagon de luxe.

En guise de distraction, le Révérend parcourt un livre qu'il vient d'acheter. Ce livre est intitulé **Sketches of Protestant Theology**... pour nous Français: **Esquisses de Théologie protestante**.. par un nommé John M. Horway, docteur de plusieurs facultés.

En lisant, le Révérend sursaute:

—Impossible!... Eh! quoi? cet auteur admet **trois** sacrements?.. Mais il ne peut en exister que **deux**: le Baptême et l'Eucharistie!... Lui, il ajoute la Pénitence... il rêve!

Et le pasteur, rêveur lui-même, regarde, sans les regarder, les campagnes filer. Il n'est pas aux paysages, il est à la Pénitence.

—Je serais bien venu d'enseigner aux gens d'Horpington qu'il faut se confesser!

Pour se consoler de ses réflexions amères, le Révérend bourre sa pipe... puis, dans un nuage de fumée bleue, il songe à ce livre, à son auteur, à sa religion:

—Triplement triste!... je n'ai jamais trouvé deux auteurs d'accord... ce professeur diffère des autres... et tous les autres de lui... les sacrements, c'est pourtant essentiel.... que croire?....

Il fumait nerveusement, à peine distrait par les mouvements du wagon qui courait mollement au milieu de riantes vallées.

—Je voudrais que le protestantisme eut une règle de foi... quelque chose de fixe... un Credo commun... mais où le trouver?.. où?... où?...

• • •

Les freins venaient de bloquer; sans secousse le "pullman-car" stoppait sous le hall immense d'une gare importante.

Le Révérend lut en grosses lettres: **PITTSBURG**.

Pour se dégourdir, il se mit à arpenter le wagon, non sans penser. Soudain il se trouva en face d'une figure connue.

—Vous ici, George? Quelle rencontre!...

—Tiens?... vous, William?... La bonne chance! la mienne.... Mais comment vous trouvez-vous à Pittsburg?

Le nouveau venu, le Rév. George Churchill, en s'épongeant le front répondit:

—Vous vous rappelez qu'au sortir de l'Université d'Oxford, où nous fîmes nos études ensemble, je suis parti en Amérique?

—Je vous croyais revenu en Angleterre.

—Pas du tout, je suis resté ici, professeur de théologie protestante à l'Université de Chicago, où je vais en ce moment...

Le Rév. William Jackson pensa à part lui:

—Je tiens mon homme... professeur... à Chicago!... je vais lui faire éclaircir ma question, et condamner ce bouquin...

De fait, après les banalités d'usage sur la santé, la famille les vacances, le Rév. W. Jackson amena le sujet:

—J'ai acheté à New-York un livre qui me paraît hasardé.

—Lequel donc? fit le savant George Churchill.

—Regardez.

Tandis que le professeur de Chicago cherchait son étui à lunettes, le curé anglais trouvait la bonne page, celle où était la bêtise, et indiquait le passage du doigt.

—Il est fou! s'écria le Rév. George Churchill, après une minute de lecture.

—Je le pensais bien! s'exclama le Rév. W. Jackson, triomphant.

—Il est fou! répéta le professeur. Il admet trois sacrements et pourtant il n'y en a qu'**un seul!**

Le Rév. Jackson devint livide.

—Vous dites?

—Un seul, William, le Baptême!

—Et l'Eucharistie?

—Ce n'est pas un sacrement, mais un symbole.

—Alors, reprit le curé anglais, vous ne croyez pas à la présence réelle?

—Non.

—Moi, j'y crois, s'écria le Rév. W. Jackson, comme à mon âme!

Le professeur Churchill eut un sourire, derrière ses lunettes:

—Que voulez-vous, fit-il, ce sont mes idées personnelles.

—Ce sont les miennes aussi... et je n'en démordrai pas.

Le Rév. W. Jackson était démonté... L'auteur des **Sketches** admettait **trois** sacrements, lui **deux,** le professeur Churchill, **un**; il se disait:

—Si un quatrième larron intervenait dans le débat, il amènerait une autre opinion... Autant de têtes, autant d'idées... voilà notre protestantisme... des miettes... pas d'ensemble... des vues personnelles!...

Puis se tournant vers son ami Churchill:

—George, il nous manque quelque chose.

—Quoi donc, William?

—Une autorité pour décider en matière de foi... d'ici là ce sera la brouille.

Le professeur qui rentrait ses lunettes dans l'étui, approuva:

—D'accord, William, mais à qui la confier?... au président Wilson?... ou Taft?...

—Incompétents et passagers... j'aimerais mieux Georges V...

—Pas pour l'Amérique, s'écria le professeur de Chicago, vivement...

—Alors, reprit le Rév. W. Jackson, où trouver?

—Oui, dit le savant George Churchill, où?... où?... où?...

• • •

Les lampes électriques s'allumèrent dans le "pullmann".

—Si nous allions dîner? insinua le Rév. W. Jackson.

—A vos ordres.

Pendant que le train roulait à folle allure, les deux hommes passèrent par les soufflets jusqu'au restaurant. Toutes les tables étaient occupées. Il ne restait que deux couverts auprès d'un dîneur à grande barbe.

Ils s'assirent, et commencèrent l'inévitable "beef-steak".

Puis la conversation reprit:

—J'ai souvent rêvé, dit le Rév. W. Jackson, d'un pouvoir central qui ferait l'unité dans la religion.. j'ai pensé à un concile d'évêques...

—Nous n'admettrons pas d'évêques chez mes amis de Chicago, repartit le professeur Churchill.

—Ou alors, reprit William, un comité de professeurs éminents...

—Ils ne s'entendent pas!

—Des hommes d'Etat, alors!

—Mêler la politique à la religion? Vous voulez tout saccager, reprit ironiquement le professeur.

—Vous avez raison...

L'homme à la longue barbe qui dînait à côté des deux Révérends suivait avec intérêt leur conversation... il ne demandait qu'à lancer son mot.

Eux autres cherchaient toujours.

—Il faudrait, s'écria le curé anglais, élire un homme qui fût le Chef.

—Ca ne marcherait qu'à une condition... impossible d'ailleurs, interrompit le professeur.

—Laquelle?

—Que Dieu le désignât.

A ce moment l'étranger intervint:

—Je vous demande pardon, Messieurs, la condition et l'homme vous les tenez.

—Où?... qui?... demandèrent les pasteurs intrigués.

—A Rome!... c'est le Pape!

On aurait jeté un crapaud dans une assiette que les deux protestants n'auraient pas fait plus vilaine grimace.

—Qu'êtes vous donc? Monsieur interrogèrent-ils.

—Un prêtre catholique.

—Pas possible.

Malheureusement ils ne savaient pas qu'en touchant du feu... toutefois ils se rendirent compte que cet homme avait l'air honnête... et ils continuèrent à causer.

—Alors, Monsieur, demanda le Rév. M. Jackson avec curiosité, on est d'accord chez vous?

—Oui, Monsieur, d'accord sur tous les points, grâce au Pape!

—Combien avez-vous de sacrements?

—Sept.

—Partout sept?

—Partout.

—Vous êtes sûr?

Le prêtre catholique riait de bon coeur. Il vit que ces gens étaient de bonne foi dans leur ignorance.

—J'arrive du Japon, fit-il... d'abord il faut que je vous dise que je suis religieux missionnaire, et visiteur des établissements de ma congrégation. J'arrive d'Asie et du Japon, avant de retourner en Europe... partout chez les catholiques je trouve les mêmes sacrements...

—Et le même Credo? demanda le Rév. George Churchill intéressé au plus haut point.

—Le même... les petits, les grands, les vieux, les prêtres, tous le disent matin et soir.

—C'est fort beau, cela! s'écria le Rév. W. Jackson.

—Mieux encore, divin! riposta le missionnaire. Celui qui ne croit pas à tout n'est plus catholique, il est déchu.

Les deux protestants n'en croyaient pas leurs oreilles... Jackson dit à Churchill:

—Ils ont dû trouver la règle de foi... l'Unité!

Le missionnaire, pour achever de les convaincre, reprit:

—Demain matin nous arrivons à Chicago... Je n'y connais personne. Je descends, je m'enquiers d'une église catholique quelconque... elles sont toutes bonnes... je demande à y dire la messe.... immédiatement on me prépare les mêmes ornements sacerdotaux qu'en Chine, au Japon ou en Allemagne... le même missel romain... le clerc qui m'assiste me sert comme un prêtre de Chicago, moi Français... et les catholiques de Chicago communient d'une hostie que je leur ai consacrée... Comment trouvez-vous cela, Messieurs, comme modèle d'unité?

—Très supérieur... fit le Rév. Churchill.

—Inexplicable, remarqua le Révérend W. Jackson.

—Pardon, Messieurs, cela s'explique: Jésus-Christ a dit à Pierre: **J'ai prié pour que la foi ne défaille jamais... tu confirmeras tes frères**... le Pape est la tête, nous sommes les membres... mais il n'y a qu'un corps... une seule foi, une seule loi, une seule manière de prier!

—Vous avez de la chance!

Le repas était achevé. Les deux pasteurs se levèrent. Ils donnèrent au prêtre une solide poignée de main...

Quelques minutes après, tous deux étaient étendus sur des couchettes que les employés avaient disposées pour la nuit.

Tandis que le Rév. Georges Churchill dormait à poings fermés et ronflant, bercé par le wagon, le Rév. William Jackson songeait creux... et il se disait:

—Au retour en Angleterre, il y aura là quelque chose à examiner... J'ai toujours rêvé d'unité... et cette unité de l'Eglise catholique n'est-ce pas le signe que Dieu est là?

DANS LE MONDE CATHOLIQUE

LE COSTUME DES PRETRES

La Sacrée Congrégation de la Consistoriale, en date du 31 mars 1916, a fait une intéressante déclaration concernant le costume des prêtres au Canada. Nos lecteurs savent que c'est là une question fort controversée en notre pays. Dans les régions françaises l'on tient énergiquement pour le port de la soutane, mais il en est tout autrement dans les diocèses anglais.

La Déclaration de la Sacrée Congrégation rappelle d'abord que le Concile Plénier de Québec a reconnu deux costumes ecclésiastiques: l'un comportant la soutane, l'autre qui consiste en un habit noir descendant jusqu'aux genoux et le collet romain.

Suivent des considérations d'un haut intérêt, que notre confrère la **Northwest Review** a reproduites en entier, et que la Sacrée Congrégation résume, en guise de dispositif, dans les trois points suivants:

1o—Le costume ecclésiastique dans un diocèse ne doit pas être changé sans raison. Chaque Ordinaire aura cependant toute liberté de le changer, après avoir pris l'avis de son chapitre ou de ses conseillers, si des moeurs nouvelles et les circonstances le demandent, sauf à en rendre compte au Saint-Siège seulement.

2o—Un ecclésiastique qui voyage dans un autre diocèse que le sien peut y garder le costume propre de son diocèse, quoique différent de celui qui est prescrit dans le lieu où il se trouve présentement, pourvu que ce costume soit un des deux approuvés par les Pères du Concile Plénier: et cela tant que ce prêtre n'aura pas établi là même son domicile ou un quasi-domicile.

3o—De même que quand il s'agit de la loi du jeûne et de l'abstinence et d'autres lois semblables, il est permis aux étrangers de suivre l'exemple du lieu où ils se trouvent, de même aussi n'importe quel clerc a le pouvoir de se conformer aux usages du lieu où il se dirige, sans que son Ordinaire puisse sur ce point le reprendre ou le punir.

CELA EST AUSSI VRAI AU CANADA

Le Rév. Evans, pasteur anglican, se demandait récemment si l'Angleterre allait devenir catholique. Il conclut dans l'affirmative. Toute son argumentation repose sur la différence de natalité.

"Les familles protestantes, dit-il, n'ont que peu d'enfants, les catholiques en ont beaucoup". Et bien documenté, le ministre cite des chiffres et des statistiques.

"Ces chiffres, poursuit-il, produisent en moi une crainte qui m'obsède, car en religion comme en politique ou en guerre, c'est la majorité qui gouverne". Puis, citant d'autres pays où, pour les mêmes raisons, ce même déplacement de majorité aura peut-être lieu, le Rév. Evans ajoute:

"Pour résumer, l'Eglise catholique est florissante partout. Comme preuve, je n'ai qu'à vous faire voir la foule qui se rend tous les dimanches à la messe, en passant devant chez nous, et leurs enfants qui encombrent les rues du nord de la ville. Par contre, le protestantisme est languissant partout. Voyez ces files de communiants dans leurs églises et chapelles et écoutez les lamentations qui se font entendre dans tous nos temples.

"La cause du protestantisme n'est pas encore complètement perdue, mais, du train dont vont les choses, elle le sera bientôt. Nous construisons, sans nous en apercevoir, son cercueil. Le Père Vaughan a dit: "Ce qui est nécessaire à l'Angleterre pour sa prospérité, c'est de voir moins de berceaux vides." Tant que nous ne pourrons opposer qu'une naissance à quatre des catholiques, nous nous battrons pour une cause perdue. Quelle que soit la solution, je dis, sans crainte de me tromper, qu'à moins d'un miracle, l'Angleterre et les pays chrétiens seront bientôt catholiques romains pour la simple, mais convaincante raison, que la natalité chez les catholiques est de cinquante pour cent supérieure à celle des protestants."

Il y a à peine un an, presque dans les mêmes termes, une revue religieuse protestante de Toronto affirmait, chiffres en main, que les catholiques, surtout l'élément français, deviendraient infailliblement le plus puissant facteur politique de la province d'Ontario, parce qu'ils ont plus d'enfants que les familles protestantes.

MEDAILLES-SCAPULAIRES

Bénir le premier scapulaire de la confrérie dans laquelle une personne est admise suffit. On le pourra dans la suite remplacer par d'autres scapulaires sans que ces derniers aient besoin d'être bénis. — En est-il ainsi, s'est-on demandé, de la médaille qui remplace le scapulaire? Perdue ou brisée, suffit-il de la remplacer par une nouvelle médaille ou faut-il faire bénir chaque médaille?

Un décret du Saint-Office, en date du 11 mai 1916, répond à ce doute. Il déclare que ces médailles, contrairement aux scapulaires, doivent toutes êtres bénites.

"INTERNONCES" ET "DELEGUES APOSTOLIQUES"

Quel est le sens exact de ces deux titres? La Secrétairerie d'Etat vient d'y répondre. On nomme "internonce" les représentants du Saint-Siège qui, n'ayant pas le rang de nonce, sont cependant accrédités auprès des gouvernants. Sont délégués apostoliques les représentants du Saint-Siège qui ne sont pas revêtus du caractère diplomatique.

LA VALEUR DES AGENCES TELEGRAPHIQUES

Jules Lemaître mourait juste au début de la guerre; les agences télégraphiques se gardaient de nous apprendre qu'il était mort en bon catholique. Il y a un peu plus d'un mois, le grand Galliéni succombait à Paris. Les agences télégraphiques qui nous apprenaient sa mort omettaient qu'il était mort en bon catholique. Un peu plus tard c'était Emile Faguet qui disparaissait. Même silence des agences télégraphiques. Pourtant le grand écrivain était revenu au Dieu de ses pères avant de mourir.

Ces trois petits faits enseignent quel crédit accorder aux agences télégraphiques.

Autour de la Ferme



HERBES NUISIBLES

Nos terres en sont couvertes. Pas un cultivateur qui ne s'en plaigne; plusieurs même ont travaillé à s'en débarrasser, et les voyant toujours reparaître, sont, je ne dirai pas découragés, mais ennuyés on ne peut plus. J'ai même entendu exprimer l'idée de vendre pour aller courir meilleure chance ailleurs.

Toutes les terres, si elles poussent quelque chose, seront bientôt couvertes de mauvaises herbes. Il ne faut pas oublier la sentence de Dieu: "Vous travaillerez à la sueur de votre front" et "La terre ne vous poussera que des ronces et des épines". Vous, comme moi et comme les gens de toutes classes, nous avons tous les jours à suer pour écarter des ronces et des épines. Ne cherchons pas de terre ni d'état où il n'y a ni ronces ni épines; nous n'en trouverons pas sur notre planète.

De même que les épines morales dont tous ont à souffrir ont eu pour cause nos propres défauts, de même aussi les herbes nuisibles de nos champs s'y sont accru en si grand nombre par notre faute. Messieurs, nous cultivons des mauvaises herbes depuis 40 ans; il ne faut pas être surpris d'en constater la présence sur nos terres. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que nos terres ne sont pas encore épuisées, après avoir donné depuis si longtemps double récolte de bon grain et de mauvaises herbes. Remerciez bien le bon Dieu qui vous a placés sur de si belles terres, et promettez-Lui d'en prendre bien soin. Ce ne serait pas le temps ailleurs, surtout dans les villes, de chercher des conditions meilleures que la vôtre.

On nous dit que pour 20 ans après la guerre l'état du cultivateur sera le seul stable. Voyez, pendant cette guerre affreuse, tous ceux que vous appelez les "Gros Bonnets" et même de fortes compagnies: tous tombent les uns après les autres, et vous cultivateurs, êtes-vous ébranlés par ces chutes aussi lourdes que nombreuses? Non! et pour le sûr, non! Bien loin de là: vous aviez commencé à faire de l'argent avant la guerre, et tous les ans vous enregistrez de nouveaux progrès.

Quand on parle de vendre du boeuf sur pied à 7 sous la livre, du porc à 8 et 10 sous, en attendant que l'hiver prochain on vende de $50, $100 et $200 de lait par mois; et cela après avoir touché $4,000 à $10,000 pour le blé. Mais, mon ami, ça vaut-il la peine de garder des animaux, de "tirer" les vaches même, et d'entreprendre de nettoyer vos champs. Il me semble que dans des conditions comme celles-ci, le cultivateur, en adressant sa prière à un bon Dieu, doit lui répéter bien souvent: "Vos ronces et vos épines, je les accepte bien volontiers".

N.-C. JUTRAS, ptre.

LA SEMENCE POUR LA RECOLTE DE L'ANNEE PROCHAINE

C'est pendant l'été que l'on peut mieux choisir la semence qui doit être confiée au sol le printemps prochain. C'est alors que l'on peut le mieux voir s'il y a des maladies dans la récolte, et jusqu'à quel point ces maladies sont répandues . C'est quand la récolte pousse que l'on apprécie le mieux sa vigueur, sa santé, sa résistance aux maladies et à la sécheresse. Si la récolte est très sale, si elle est infectée de maladies, ne l'employez pas pour la semence; achetez de la semence ailleurs, vous ne courrez pas plus de risques et il est tout probable que vous en courrez moins.

Semence d'avoine.—Choisissez une partie du champ où la réseau à couvercle fermant bien, passez fréquemment dans la parcelle d'un pieu léger, enfoncé dans le sol, toutes les buttes dans les rangées de la superficie sélectionnée qui sont faibles, malades ou qui colte est saine; marquez-là avec des pieux. Munissez-vous d'un sélectionnée, coupez avec des ciseaux tous les épis charbonneux dès qu'ils apparaissent, lancez-les dans le seau; lorsque vous avez fini, brûlez le contenu de la chaudière. Enlevez toutes les mauvaises herbes en fleurs, si la graine de ces mauvaises herbes ne peut être séparée du grain par le criblage. Vous serez obligé pour cela de fouler aux pieds une partie de la récolte, mais vous n'aurez rien à regretter si vous obtenez de la semence propre, exempte de maladies et de graines de mauvaises herbes.

Avant de battre cette parcelle, désinfectez votre batteuse (voir conseils pour la saison No 3). Tenez votre semence d'avoine à part, pour qu'elle ne soit pas contaminée par le reste de la récolte, et mettez-la dans des sacs désinfectés.

Graine de lin.—Choisissez une partie saine de la récolte qui n'est pas infectée de rouille ou de maladies. Enlevez toutes les mauvaises herbes dont les graines ne peuvent être séparées du lin par le crible ou le tarare. Prenez les mêmes soins que pour l'avoine en battant la récolte et en la rentrant.

Pommes de terre de semence.—Enlevez ou marquez au moyen appartiennent à une variété différente. Si vous les laissez, récoltez-les avant que le reste de la récolte destinée à servir de semence ait été arraché. Employez des sacs désinfectés. Tenez à part, dans la cave, loin de toute source de contamination, les pommes de terre que vous avez choisies pour la semence.

Mauvaises herbes.—Surveillez attentivement les prés de foin ou de trèfle pour toutes les mauvaises herbes qui n'auraient pas déjà fait leur apparition sur la ferme. La majorité des mauvaises herbes dangereuses s'introduisent sur la ferme, généralement sous forme d'impuretés dans la semence. Envoyez au service de la botanique, ferme expérimentale centrale, Ottawa, pour les faire identifier, toutes les mauvaises herbes dont vous ne connaissez pas les noms ou les habitudes. Pressez-les à plat entre des feuilles de carton, ou mettez-les dans un boîte de ferblanc ou de bois. Vous pouvez envoyer gratuitement par la malle des colis dont le poids n'excède pas douze onces. Coupez toutes les mauvaises herbes poussant sur les lieux incultes avant qu'elles aient formé leurs graines.

J. ADAMS,
Adjoint au botaniste du Dominion.

LES GRAINS

Blé—

No 1 Nord	117
No 2 Nord	115
No 3 Nord	112
No 4	106⅝
No 5	100½
No 6	93
Fourrage	91
No 1 Rejeté	111
No 2 Rejeté	109¼
No 3 Rejeté	104¼
No 1 Tough	112
No 2 Tough	110
No 3 Tough	107

Avoines—

No 2 C W	45½
No 3 C W	44⅞
Extra No 1 Fourrage	44¾
No 1 Fourage	44¾
No 2 Fourrage	43¼

Orge—

No 3	.74
No 4	.70
Rejeté	.65
Fourrage	.65

Lin—

No 1 N W C	173⅝
No 2 C W	170⅝

LES PRODUITS

Patates—

Man., lots de 10 minots. Le minot	$ .90
C.-B., lots de 10 minots. Le minot	.80
Au char, f.o.b., Wpg. Le minot	.60

Beurre de crèmerie—

Moulé. Aux détailleurs	.30
Man. (Solids). Prix des fabriques	.29

Beurre (Dairy)—

Moulé. Aué détailleurs	.30
fabriques	.29
No 1	.21

Oeufs—

No 1 frais	.22

Farines—

No 1 "patents", 98 liv.	3.30
No 2 "patents", 98 liv.	3.17½
No 3 "patents", 98 liv.	3.05

Issues de blé et avoine roulée—

Sac de 80 livres	2.10
Son, en sacs, la tonne	19.00
Gru	20.00
Avoine cassée. La tonne	27.00
Avoine et orge. La tonne	26.00

Foin—

No 1 Naturel. La tonne	14.00
No 2 Naturel. La tonne	13.00

BETAIL

Taureaux de poids

1,200 livres et plus—

De choix	$8.50 à $8.75
Bon	$8.00 à $8.25
Moyen	$7.25 à $7.75

Taureaux de boucherie

De 1,000 livres à 1,200 livres—

De choix	$8.50 à $8.75
Bon	$7.75 à $8.25
Moyen	$7.25 à $7.50
Ordinaire	$6.50 à $7.00

De 700 à 1,000 livres—

De choix	$6.50 à $7.00
Bon	$6.00 à $6.25
Moyen	$5.50 à $6.00
Ordinaire	$5.50 $5.50

Taures de boucherie

De 700 à 1,000 livres—

De choix	$6.50 à $7.00
Bon	$6.00 à $6.25
Moyen	$5.50 à $6.00
Ordinaire	$4.75 à $5.25

Vaches de boucherie

1,100 livres et plus—

Choix	$6.25 à $6.50
Bon	$5.75 à $6.00
Moyen	$5.00 à $5.50
Ordinaire	$4.25 à $4.75

De 800 à 11,000 livres—

De choix	$6.25 à $6.50
Bon	$5.75 à $6.00
Moyen	$5.00 à $5.50
Ordinaire	$4.25 à $4.75

Boeufs (Bulls)

De choix	$6.25 à $6.50
Moyen	$5.50 à $6.25
Bologne	$4.75 à $5.25
"Cutters"	$2.50 à $4.00
"Canners"	$2.50 à $3.25

Boeufs (Oxen)

Bon	$6.25 à $6.75
Moyen	$5.75 à $6.00
Ordinaire	$4.50 à $5.25

Veaux

De choix	$8.50 à $9.50
Bon	$7.00 à $8.25

"Feeders"

De choix, de 950 à 1,100 liv. Prix	$6.25 à $6.50
Bon. De 800 à 950 livres. Prix	$5.75 à $6.25
Boeufs (bulls)	$4.50 à $5.25

"Stockers"

De 450 à 800 livres—

De choix (breedy steers) Prix	$6.25 à $6.50
Moyen (taureaux)	$5.75 à $6.00
Ordinaire (taureaux) Prix	$5.00 à $5.50
De choix (breedy heifers) Prix	$5.75 à $6.25
Moyen (taures)	$5.25 à $5.50
Ordinaire (taures)	$4.50 à $5.00

Veaux "stocker"

De choix	$6.25 à $6.50
Bon	$5.75 à $6.00

Porcs

De choix	$10.25 à $10.50
Lourds	$9.25 à $9.40
Légers	$10.00 à $10.50
"Stags"	$6.50 à $7.25
Truies	$8.25 à $8.50

Moutons

De choix. Agneaux de l'année. Prix	$9.50 à $10.00
Ordinaire. Agneaux de l'année. Prix	$8.00 à $9.00
Lourds	$7.50 à $8.00
Légers	$7.00 à $8.00

LA BASSE-COUR

En juillet, août, septembre et octobre, la basse-cour exige un peu de travail, mais ce travail est important. Il s'agit de pousser jusqu'à complet développement des poussins nés au printemps. La réussite des opérations de l'année dépend dans une grande mesure de la façon dont cet élevage est conduit. Pendant cette période il faudrait s'occuper de vendre les poulets de gril (broilers) les vieilles poules, les canetons (canards verts) et les oeufs produits pendant l'été. C'est aussi pendant cette période qu'il importe le plus de veiller à la propreté du poulailler, car les mites et les poux se propagent avec une grande rapidité.

Juillet

Les poulets

Les poulets doivent être l'objet les plus grands soins; il ne s'agit pas de les gâter, mais de les bien nourrir et de leur donner un libre parcours sur un bon sol. Inutile cependant de passer beaucoup de temps à leur alimentation. On peut bien simplifier le travail en le faisant d'une façon systématique. Servez-vous de trémies remplies d'un mélange de grain; si vous avez du lait, voyez à ce que vos poulets en reçoivent tout ce qu'ils veulent. Si vous donnez du lait, il ne sera pas nécessaire de fournir d'autre nourriture animale. Veillez à ce que les trémies soient tenues pleines. Il n'y aura pas d'inconvénients à donner une pâtée humide de temps à autre, mais si les poulets profitent bien et qu'ils soient bien partis, les trémies suffisent.

Les poussins tardifs

Si vos poussins sont venus en juin, ayez-en un soin spécial. Mettez des trémies à leur disposition. Veillez à ce qu'ils aient toujours une pâtée humide — tout ce qu'ils peuvent consommer sans en laisser pendant une demi-heure. Si vous pouvez vous y prendre autrement, ne laissez pas des poussins tardifs courir avec les premiers; tenez leurs logements propres et soyez sur vos gardes contre les poux de têts.

Vendez vos poulets

Si toutes les vieilles poules n'ont pas été vendues en juin, vendez-les maintenant. Si elles appartiennent aux races américaines, il est peu probable qu'elles pondent beaucoup d'oeufs pendans l'été. Choisissez maintenant, parmi vos poulettes de l'année dernière, toutes celles dont vous n'avez pas l'intention de vous servir pour la reproduction l'année prochaine et engraissez-les pour les envoyer au marché.

Poulets de gril

Vendez le plus possible de cochets qui sont assez gros pour faire des poulets de gril (broilers). Vers la fin de ce mois, les prix auront baissé; les cochets que vous ne pouvez pas vendre avantageusement peuvent être vendus comme poulets à rôtir (roasters). En vendant tôt, vous réduisez les frais de production, il vous reste plus de place pour vos poulettes et vous laissez un marché moins encombré, sur lequel les poulets à rôtir que vous aurez en automne se vendront mieux.

Canards verts (canetons)

Empêchez d'aller à l'eau courante tous les canards que vous voulez vendre. Donnez-leur une bonne pâté généreuse. Tenez leurs logements propres et donnez-leur toute l'eau qu'ils veulent boire. Prenez-vous y de façon à ce qu'ils soient en bon état de chair lorsqu'ils ont leurs premières plumes; c'est le moment de les vendre. Les canards que l'on veut garder pour la reproduction doivent avoir plus d'espace et on peut les laisser nager lorsqu'ils ont environ six semaines.

Tuez vos coqs

Ne laissez jamais un coq formé courir avec les poules pondeuses pendant l'été. Si vous n'avez pas tué vos coqs à la fin de la saison d'accouplement, tuez-les maintenant. Ne continuez pas à produire des oeufs fécondés qui se gâtent très vite lorsqu'il fait chaud.

Ramassez les oeufs souvent

Levez les oeufs deux ou trois fois par jour pendant les chaleurs, chassez les poules couveuses des nids, faites-leur perdre la manie de couver en les mettant dans une épinette ou dans une cage suspendue. Tenez les oeufs dans un endroit frais et envoyez-les au marché deux ou trois fois par semaine.

Verdure

Mettez les jeunes poussins dans une récolte en cours de végétation qui leur fournira de l'ombrage, de la verdure et un bon terrain pour gratter. Rien ne vaut mieux que les poulaillers mobiles placés sur le côté d'un champ de racines ou d'un champ de maïs. Si vous n'avez ni racines, ni maïs, mettez les poulets dans le verger, dans un groupe d'arbres, et si vous n'avez pas d'ombrage, faites-en. Le grand soleil est désastreux aux jeunes poulets et aux canards.

Labourez les parcs

Voici le moment, au commencement de ce mois, de labourer les pares (enclos) pour y semer des fourrages verts comme la navette. On sème la navette à la volée, comme le sarrasin. Elle fait un superbe fourrage vert pour les poulets en automne.

ALIMENTATION DES PORCELETS

Mettez une auge pour les porcelets dans un petit coin de la loge, réservé pour eux, et apprenez leur à manger lorsqu'ils ont de trois à quatre semaines. Voici une bonne ration pour les porcelets qui viennent d'être sevrés: avoine, 3 parties; petit son, 3 parties et tourteaux de lin, 1 partie. Donnez sous forme de pâtée. Si vous avez du lait écrémé, du lait de beurre ou du petit lait, donnez-en d'abord 2 livres, puis augmentez graduellement jusqu'à 8 livres par jour Ne donnez que ce que les porcelets peuvent consommer sans en laisser. Si vous n'avez pas de lait écrémé, etc., servez-vous de farine de tourteaux de lin ou de "Digestre tankage" pour équilibrer la ration.

LE BETAIL

Moutons

Voici le moment de sélectionner les brebis pour l'élevage. Réformez toutes celles qui ne sont pas avantageuses, mais augmentez le troupeau autant que possible.

Ne passez pas votre hiver à engraisser les poux et les tiques. Lavez vos moutons à l'automne, cela paie.

Engraissez vos animaux sur un bon pâturage de foin ou de navets. Les agneaux petits et légers donnent un très bon revenu lorsqu'on les engraisse avec du foin, du grain ou des racines pour les marchés de Noël ou de Pâques. Avant de faire lutter les brebis, tenez-les quelque temps sur un bon pâturage. Le nombre et la force des agneaux dépendent principalement de l'état et de la vitalité de la brebis et du bélier au moment de l'accouplement; choisissez donc de bonne heure votre bélier, n'employez que le meilleur bélier de race pure que vous pouvez trouver.

Porcs

N'auriez-vous pas avantage à employer une trémie? Vous pourrez ainsi nourrir à bon marché et avantageusement au pâturage les cochons ou les truies portières maigres. Poussez le développement des jeunes porcs que vous destinez au marché. Le porc qui se développe lentement vous fait perdre de l'argent. L'animal le plus avantageux est celui qui augmente rapidement de poids.

Choisissez le meilleur verrat possible et de race pure. N'oubliez pas que les bons sont rares, ne vous séparez pas trop vite de celui qui a fait ses preuves.

E. S. Archibald,
Eleveur du Dominion.

EN PROVINCE

SAINTE-ANNE DES CHENES

Départ de Soeur Berthiaume

Mardi dernier la paroisse de Sainte-Anne des Chênes était plongée dans la consternation par le départ d'une personne vénérable et vénérée. J'ai nommé la Révérende Soeur Berthiaume, depuis huit ans supérieure des bonnes Soeurs Grises, de cette localité.

Soeur Berthiaume était une de ces grandes figures que l'on rencontre rarement, parce qu'elles sont rares. Sa modestie, sa douceur, sa bonté et toutes les autres belles qualités qui ornent son âme d'élite ont su lui gagner tous les coeurs. Elle emporte avec elle les regrets de tous, car elle n'a pas d'ennemis. Qui dira le nombre de larmes qu'elle a séchées, de pauvres qu'elle a soulagés, d'affligés qu'elle a consolés.

La bonne Soeur étant dotée d'une santé débile et plutôt délicate, il est étonnant que le Couvent de Sainte-Anne ait pris sous son habile direction une renommée encore plus considérable que celle dont il jouissait auparavant, et qui, d'ailleurs, était déjà très favorable à la communauté. Sous son administration le nombre de pensionnaires s'éleva jusqu'à plus de quatre-vingts par année, venant de toutes les parties de la province, voire même de l'Ontario, de la Saskatchewan et même des Etats-Unis, attirées à Sainte-Anne par le bon nom du Couvent dont elle était l'âme par son activité et son dévouement inlassables.

Soeur Berthiaume n'aimait pas à se produire au dehors: "Faire le bien sans bruit" semblait être sa devise. On l'aurait volontiers prise pour la "femme forte" ou la "Vierge sage" de l'Evangile. Possédant à un haut degré les plus belles qualités de l'esprit et du coeur, elle ne pouvait être connue sans être aimée. Son coeur tout d'or était la vraie pierre philosophale tant cherchée autrefois. Elle savait donner à tout ce qui lui passait par les mains un charme qui était d'autant plus aimable et plus grand qu'il était plus humble et plus désintéressé.

Son souvenir vivra toujours au milieu de nous, et ses exemples de vertu seront comme autant de phares lumineux sur lesquels nous aimerons à fixer nos regards dans les circonstances difficiles que nous traversons nombreuses avant de passer au séjour de l'au-delà.

Soeur Berthiaume s'est rendue à Montréal, où elle passera probablement un an avant de revenir au Manitoba, où nos prières et nos voeux la rappellent de là-bas.

Un paroissien.

• • •

La fête nationale

Jeudi, le 6 juillet, la Société Saint-Jean-Baptiste célébrait la fête nationale. Suivant une des plus belles coutumes canadiennes-françaises, la fête commença par une grand'messe, à laquelle officiait M. le Curé. Le sermon fut donné par M. l'abbé Alphonse Chevalier, vicaire. Avec une chaleur toute patriotique, le prédicateur montre le rôle de la race canadienne-française en Amérique. A l'offertoire, le choeur chante "Notre-Dame du Canada", de Gounod.

Après la messe, la foule se rendit sur le "terrain de l'église", où devait avoir lieu un grand pique-nique dans l'après-midi. M. le Curé, généreux comme d'habitude, avait bien voulu mettre ce terrain à la disposition de la Société Saint-Jean-Baptiste, ainsi que le vaste pavillon qui y est situé.

Pour passer le temps, en attendant le dîner que préparaient diligemment les Enfants de Marie, on organisa quelques amusements. Mais bientôt des visiteurs peu désirables firent leur arrivée et voulurent se mettre de la partie. C'étaient "la tempête" et tous ses enfants, "le vent", "le tonnerre", "la pluie". Comme vous l'imaginez, on leur brûla vitement la politesse en quittant le terrain des jeux pour se mettre à l'abri du pavillon. Là, il fallut songer à se mettre quelque chose sous la dent: il était tout près d'une heure. Les tables, délicatement mises par nos amies, avaient été desservies à cause du vent. On fut donc obligé de manger à la bonne franquette; le dîner n'en fut que plus gai. M. Giroux, de La Broquerie, en sait quelque chose.

Vers les deux heures, l'orage avait cessé. Il n'avait pas été de longue durée, mais tout de même le pique-nique était manqué. C'est dommage, car il nous était venu du monde de partout: de Winnipeg, Saint-Boniface, Lorette, Sainte-Geneviève, Thibaultville, LaBroquerie, Giroux, etc.

On ne se tint pas pour battu cependant. On remit le pique-nique au surlendemain, samedi le 8. Cette fois, on a une belle journée. Dès les premières heures de l'après-dîner, la foule arrive. Les organisateurs des jeux, le Rév. Frère Victor, directeur du Collège, et MM. H. Benoit, A. Desautels, G. Girouard et A. Lacoste, se mettent immédiatement à l'oeuvre. M. Arthur Lacoste est là, armé d'un porte-voix; il annonce les jeux et invite la foule à y prendre part. D'un mot il stimule les uns et encourage les autres. Bref, il y a beaucoup d'entrain dans les jeux. Toutes les décisions sont rendues par MM. N. Lavoie et W. Perreault, nommés juges pour la circonstance. Ces messieurs s'acquittent consciencieusement de leur besogne. Bien que la chaleur soit intense, ils restent là, sous le soleil, à leur poste. Ils ne renvoient aucune cause et donnent leur verdict "sur le champ", c'est le cas de le dire. Nos félicitations à leurs honneurs.

Les jeux remportent un grand succès. Il faut en donner crédit d'abord et surtout aux organisateur qui ont pris leur tâche à coeur. Ils n'ont rien négligé pour rendre leur programme des plus intéressants. On le verra du reste à la lecture de ce programme, que nous publirons la semaine prochaine. Il faut encore en donner crédit à la foule qui, par son enthousiasme, a grandement facilité la besogne aux organisateurs.

Il fait très chaud, avons-nous dit. Aussi faut-il voir l'activité qui règne au buffet. Les verres s'entre-choquent, les bouchons sautent, la bierre mousse, la foule fourmille autour des tables. Les écus qu'on empile ont un petit ricanement argentin; les buffetiers, eux, ont un grand sourire aux lèvres en voyant leurs efforts couronnés de succès, car ils n'ont rien négligé pour donner pleine satisfaction au public.

On avait annoncé une partie de balle au camp pour trois heures et demie. Le club de Saint-Pierre avait accepté le défi lancé par notre équipe. Il est bien regrettable qu'il n'ait pu, au dernier moment, se rendre à Sainte-Anne. La partie aurait été très intéressante. Nos joueurs étaient en forme et se promettaient bien de "faire les honneurs de la maison" et de "passer amicalement les beignes" à leurs visiteurs. Mais la partie n'est que remise, dit-on. A quand, Saint-Pierre?

Après le souper, pour clore la fête, il y avait grande séance par les élèves du Collège. Vers huit heures et demie, M. Lacoste se rend à la salle municipale et du balcon harangue la foule et l'invite à la soirée. Ses appels sont entendus; on s'y rend en masse.

Nos garçons interprètent avec succès "Jean le Maudit", drame en cinq actes de Marquet et Delbès. On verra plus loin le programme complet de cette séance, qui prouve une fois de plus l'habileté de nos petits bonshommes, quand ils sont dirigés par des mains compétentes.

Pendant la soirée, nos buffetiers ne restent pas inactifs. Ils décorent le pavillon de nombreuses lanternes vénitiennes. Sur le coup de onze heures, ils allument les bougies. De la salle municipale, au sortir de la séance, cela présente un coup d'oeil captivant. La foule ne peut résister à la tentation; elle se rend déguster une dernière consommation, et après quelques instants, elle se disperse, satisfaite.

• • •

Certes, il est regrettable que la fête n'ait pas eu lieu au jour marqué: la foule aurait été plus grande, il y aurait eu partie de balle au camp, etc, etc. Mais la fête remise n'en a pas moins remporté un franc succès. Cela est dû à deux causes principales, croyons-nous: à une organisation parfaite et à un bon esprit admirable.

Nos félicitations à qui de droit.

X.

Programme de la séance

Le matin, Chorale.
Notre langue.
"Jean le Maudit", 1er acte.
Berceuse de "Jocelyn", A. Duhamel.
Bonsoir, M. l'écolier, Chorale.
Adieux à l'école: Chorale.
"Jean le Maudit", 2me acte.
Bonne nuit: Chorale.
Maudite soit la guerre: D. Benoit.
"Jean le Maudit", 3me acte.
The Shepherd Boy: D. Benoit, G. Poirier.
Meli-Melo poétique.
Le chien de Prosper: Ph. de Montigny.
"Jean le Maudit", 4me acte.
Le diable en bouteille: H. Nollet.
Le petit Chaperon Rouge: J. Delorme.
"Jean le Maudit", 5me acte.

LE PAS

Le R. P. J. Guy, o.m.i., est revenu par le train de samedi de son voyage dans l'Est. Il est revenu accompagné de M. l'abbé Dion, curé de Saint-Simon, Saint-Hyacinthe, Québec, qui est venu voir sa nièce, Soeur Saint-Ephrem, de l'hôpital Saint-Antoine.

• • •

M. L.-O. David a ouvert un établissement de tailleur sur l'avenue Edwards.

• • •

Sr Sennay, de l'hôpital Saint-Antoine, a pris le train lundi, allant à Saint-Hyacinthe, P. Q.

• • •

M. et Mme C. Bernard et leur fils Norman, qui sont établis sur la rivière Carotte, sont venus en ville dimanche dernier. Mme Bernard doit rester quelques semaines en ville avant de retourner à Saint-François, sur la rivière Carotte. M. Bernard nous dit que l'eau excessivement haute qu'il y a eu ces derniers temps n'a nullement affecté sa propriété, et que maintenant la rivière Carotte a déjà baissée de quatre pieds, ce qui élimine tout danger d'inondation pour le présent.

• • •

M. et Mme J.-B. Godin, qui sont aussi établis à la rivière Carotte, étaient en ville dimanche dernier.

• • •

M. l'abbé Baud, du Collège Apostolique de Sifton, est arrivé en ville par le train de mardi. M. l'abbé vient pour fonder une paroisse à quelques milles, sur la rivière Carotte.

Naissance.— A. M. et Mme J.-B. Godin, un fils, né lundi soir.

• • •

Le R. P. Bonnald, o.m.i., de la mission de Cumberland, était de passage à l'évêché mardi. Il se rend à Cross Lake, où il conduit huit enfants indiens à l'école industrielle.

• • •

Samedi 1er juillet, le pique-nique organisé par les demoiselles St-Godard au profit de l'hôpital Saint-Antoine, a été un véritable succès, et les organisatrices méritent des félicitations pour l'endroit idéal qu'elles avaient choisi pour ce pique-nique. Vraiment un endroit plus favorable ne pouvait être choisi. L'eau du lac Clearwater (Eau Claire) est d'une limpidité sans pareille, puisqu'on peut facilement voir le fond du lac à 25 pieds de profondeur; le rivage d'un beau sable dur qui s'avance dans le lac à une distance proche d'un demi mille avant qu'une personne ait de l'eau aux épaules, font la joie des baigneurs et baigneuses. Les mères peuvent même laisser leurs petits enfants qui peuvent à peine marcher, s'ébattre dans l'eau, car le rivage ne présente pas la moindre déclivité qui pourrait causer d'accident brusque. Aussi les enfants ont-ils un plaisir immense à se baigner et à courir dans l'eau. Les bois qui entourent le lac, même les rochers qui pointent dans le lac çà et là, donnent un aspect des plus pittoresque. Plus d'un pique-niqueur soupirait lorsqu'il fallut prendre le train qui les avait amenés le matin, pour retourner au Pas. Tous, environ 150 personnes, sont revenus enchantés de leur excursion. Pas une voix discordante: rien que des louanges, et les plus favorisés du sort, — ceux qui avaient amené leur canot avec eux, ont rapporté des trophées, les belles truites prises à la ligne. Ce lac est situé à 20 milles du Pas, sur le H. B. R.

• • •

Le R. P. J. Guy, o.m.i., curé de la paroisse, a donné un pique-nique, lundi, aux enfants de l'école séparée. Le pique-nique a eu lieu à Big Eddy, où les enfants se sont très bien amusés. Le retour, qui s'est effectué à travers une forte houle causée par le grand vent qu'il faisait, a tant soit peu indisposé les enfants. Toutefois ils sont revenus enchantés de leur promenade et remercient de tout coeur le R. P. Guy de leur avoir procuré une journée si agréable.

D.-F .de Trémaudan.

SAINTE-ROSE DU LAC

Peudi le 13 de ce mois, notre paroisse avait l'insigne honneur de recevoir Sa Grandeur Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, accompagné de son chancelier, M. l'abbé J.-H. Prud'homme, et de son secrétaire, M. l'abbé S. Caron.

Dès la veille, M. Z. Rhéaume, dont la générosité est si connue, se rendait en compagnie de M. le Curé, dans sa magnifique voiture automobile, au devant de Sa Grandeur, à Makinak, pour la ramener le plus tôt possible au milieu de nous.

Le lendemain, une de ces belles et chaudes journées de juillet, Sa Grandeur, revêtue de la "grande cappe" et précédée de la croix, quittait, accompagnée de MM. les curés Halde, de Laurier, et Kessler, de Sainte-Amélie, le presbytère, pour se rendre processionnellement à l'église. En entrant, elle y bénit les fidèles pieusement agenouillés, et se rendit au trône préparé avec goût pour se revêtir des ornements en vue de la bénédiction solennelle de l'église.

M. le Chancelier ayant prié tous les fidèles de se retirer, Monseigneur, précédé du clergé et des enfants de choeur, quitte l'église, et agenouillé sur le portique, entonne l'Asperges et commence à bénir l'extérieur de l'église en en faisant le tour; puis revenu au centre, on ouvre les portes toutes grandes du temple, et tous se pressent d'y entrer. Suit ensuite la grande litanie des Saints, qui prépare la bénédiction de l'intérieur de l'église. Puis, Mgr l'Archevêque assistant au trône paré de tous ses ornements, la messe commence, chantée par M. le Curé.

Monseigneur nous fait le sermon de circonstance en commençant par l'hymne si significative: "Jérusalem, céleste cité." Il nous fait une brillante description de la munificence des temples de l'ancienne Loi qui ne contenaient après tout que les "Tables de la Loi", et les nôtres, comme ils doivent être magnifiques, puisqu'ils renferment Celui que la terre et les cieux ne peuvent contenir. Les fidèles sont destinés à devenir les pierres de cet autre temple, cette Jérusalem céleste dont Jésus-Christ a voulu être la pierre fondamentale.

Pour entrer dans les plans du Divin Architecte, laissons-nous donc polir comme ces pierres du temple matériel, sous les coups répétés du marteau des épreuves et du ciseau salutaire de la tribulation et de la souffrance. Il promet, appuyé sur les paroles éternelles, les biens de ce monde et l'entrée dans la Jérusalem sainte, à ceux qui se sont montrés si généreux envers Dieu par l'érection d'une église qui est des plus belles de la Province. Il explique aussi le sens de la consécration d'une cloche, puisque la nôtre le sera après la messe. Il souhaite que nous soyons toujours obéissants à sa voix qui est celle de Dieu, nous appelant à lui rendre hommage, à lui exposer nos besoins, à le remercier de ses largesses.

La messe terminée, le Dr Gosselin s'avance dans le sanctuaire et d'une voix forte et convaincue rappelle le "Grand Disparu de l'Ouest", son attachement, sa générosité pour Sainte-Rose, puisque c'est à Mgr Langevin que nous sommes redevables en grande partie d'avoir pu bâtir si vaste et si beau. Il salue aussi en Mgr Béliveau le digne successeur de son illustre père dans la foi, le défenseur déjà redoutable de nos écoles bilingues et surtout, — c'est le plus important ce me semble, — l'assurance que les citoyens d'ici sauront se mettre au blanc en temps opportun et lutter jusqu'au bout pour garder intacte l'école bilingue.

M. Basile Tucker présente aussi à Sa Grandeur les souhaits de bienvenue et de succès au nom des paroissiens de langue anglaise, et il évoque aussi un souvenir touchant du regretté Mgr Langevin, qui aimait tant et qui était si aimé aussi!

Tous sont attentifs et impatients d'entendre le "mot d'ordre" d'un chef de l'Eglise, gardienne de la justice et de la vérité. En quelques mots, Monseigneur se révèle lutteur et défenseur inlassable de tout ce qu'il y a de grand et de noble. Le fait que les mariages mixtes, qui arrivent en raison de la communauté de langue, causent une déperdition effrayante à l'Eglise, nous prouve à l'évidence que la foi et la langue vont de pair avec nous. Et, continue Sa Grandeur, nous serions des gens sans honneur si nous permettions qu'on vienne nous dépouiller de nos droits, nous les premiers occupants de ce pays découvert, civilisé par les Français, nous qui avons rendu possible la Confédération qui repose sur l'égalité parfaite des deux grandes races. honorent. Merci surtout à Sa Grandeur avec émotion, moi je n'en suis pas."

J'espère, dit Monseigneur, que les gens de Sainte-Rose sauront faire tout leur devoir à ce sujet, comme ils m'en donnent l'assurance dans cette adresse, ce dont je les remercie.

La bénédiction de la cloche de 1,600 livres vient ensuite. Après les onctions et les prières faites, M. l'abbé Kessler chante l'évangile, puis suivent quelques oraisons, et la cloche est livrée au culte. La sonnerie est commencée par Mgr l'Archevêque, qui dépose une généreuse offrande, et un grand nombre s'approche pour frapper la cloche de ce même marteau qui avait servi il y a un an pour la bénédiction de la pierre angulaire de la présente église.

Il faut remercier, avant de terminer, les dames et les demoiselles qui ont aidé Mme Z. Rhéaume, la présidente, à nous donner "du si bon p'tit manger" et qui ont fait preuve, toutes, de dévouement et de savoir-faire qui les honore. Merci surtout à Sa Grandeur, qui a bien voulu faire un exprès, venir si loin bénir notre église et notre cloche.

Les premiers accents de cette dernière seront bien français, et nous rappelleront toujours avec amour ces coeurs généreux et patriotes de Mgr Langevin et son digne successeur.

Mgr l'Archevêque n'a pas voulu quitter Sainte-Rose sans aller saluer le frère de celui qui l'avait associé à ses travaux, à ses espérances, pendant vingt ans, et l'avait ainsi préparé à recueillir sa succession.

Témoin.

SAINTE-AMELIE

Enfin! Nous ne voyons plus le drapeau flotter au-dessus de nos écoles; c'est signe que tout le monde est en vacances et que maîtres et élèves jouissent d'un très légitime repos.

• • •

Nous avions la visite, ces jours-ci, de M. Ph. Cloutier, qui enseignait à l'école de Crooked River. Cet instituteur si estimé commencerait à l'automne sa vingt-cinquième année d'enseignement, mais sa santé l'oblige à ménager ses forces, et il semble résolu à prendre sa retraite. Il ne nous appartient pas de faire l'éloge de M. Ph. Cloutier, car nous savons que cet hommage de reconnaissance lui sera offert par un ami qui l'a vu à l'oeuvre et qui connaît mieux que nous ses brillantes qualités et son indéfectible dévouement.

• • •

Le 9 juillet, à l'issue de la grand'messe, les membres de l'Association d'Education française se sont réunies à la salle paroissiale pour assister à une très intéressante conférence donnée par M. Joseph Molgat, délégué à la dernière convention. Déjà les journaux nous avaient apporté de longs détails sur ces importantes séances qui eurent lieu à Saint-Boniface mais rien ne vaut la voix du témoin qui a tout vu et tout entendu. Le rapport de M. Jos. Molgat fut si clair et si complet que nous cessons presque de regretter de n'avoir pu être présent à la Convention. Doué à la fois d'une belle mémoire et du don de la parole, notre sympathique conférencier nous a expliqué tour à tour l'organisation et le fonctionnement de l'Association d'Education française, les travaux des divers comités et l'attitude qu'il fallait prendre en face de nos persécuteurs. Nous avons même pu goûter les paroles saillantes des orateurs distingués de la Convention, car rien n'a échappé à l'attention de notre délégué. Il va sans dire que M. Jos. Molgat n'acheva pas son discours sans entendre de longs applaudissements, qui lui disaient assez haut qu'il avait rempli dignement la mission que nous lui avions confiée.

• • •

Vers les 9 heures du soir, une foule joyeuse remplissait une seconde fois notre salle. Bien que les amateurs furent quelque peu incommodés par les vulgaires moustiques que l'on connaît, chacun fit de son mieux pour gagner les prix. C'est Mlle Alice Pinette qui gagna le 1er prix des dames et M. Joseph Molgat le 1er prix des messieurs. Mme Fr. Perreault et M. Jos. Vandelosk reçurent le deuxième prix. En toute justice il fallut remettre les prix de consolation à Mlle Antoinette McDougall et à M. Stevens Ramsay. Comme de coutume, les dames se montrèrent généreuses en offrant à chacun une assiette bien garnie. Par intervalles, nous avions le plaisir d'entendre la voix sourde de M. Note, chantant la Marseillaise, etc. L'orchestre l'accompagna.

Olivier.

SAINT-CLAUDE

Chaleur, moustiques et autos! Une chaleur variant de 85 à 90 degrés, et cela pour plus de huit jours; des moustiques en nombre incalculable et des autos en nombre calculable mais pas sur les doigts. Ici personne ne garde rancune à H. Ford de son intervention pacifiste pro-allemande; on ne pense qu'à la vitesse, à la commodité et au bas prix de ses machines. L'argent est devenu plus facile, et pas une banque qui consente une succursale à Saint-Claude! Heureusement H. Ford ou ses agents ne sont pas aussi difficiles et se chargent volontiers de faire fructifier nos pécules.

• • •

Cette semaine a apporté à M. l'inspecteur Goulet et à nous aussi une agréable surprise. Une élève de sa division, une Saint-Claudienne, est sortie de l'examen "d'entrance" avec le maximum des points pour cette division: 945 points sur 1,000, battant sa suivante de 20 points. Le titulaire, Mlle Gabrielle Arbez, a droit à l'expression de notre satisfaction, car elle a remporté là une petite victoire française. Que le maximum des points soit alloué à une Française, à une bilingue, c'est encore un de ces coups à crever les yeux, et la grosse caisse de tous ces bruyants adversaires qui ont poussé, soutenu et applaudi le radical à double face que nous avons benoitement aidé à mettre à la tête du gouvernement. **Ce succès à cette heure est la réponse d'une Française et d'une bilingue à tous les détracteurs de l'efficacité de nos écoles.** Après enquête les chiens du **Free Press** trouveront peut-être que Mlle Arbez est élève du couvent de Notre-Dame de Lourdes. Mais, tout en rendant hommage à l'habileté des religieuses du couvent de Notre-Dame de Lourdes, il faut reconnaître que Mlle G. Arbez n'a passé que dix mois avec elles. Ce triomphe n'est pas un triomphe isolé, car il semble bien que les 4 ou 5 qui ont dépassé 900 points portent des noms français, mais je laisse à d'autres plus à même d'élucider ce point de le faire. Pour sa part Mlle Arbez peut s'appliquer les paroles du Cid:

"Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître,
Et pour leur coup d'essai veulent des coups de maître."

• • •

Le sous-lieutenant de Rocquigny nous est arrivé samedi matin. Il a obtenu une permission. Il passera dix jours avec sa famille et repartira pour le front. Il sort de la fournaise de Verdun, et actuellement son régiment prend part à l'offensive au sud de la Somme. Il se déclare fort content de sa vie de combattant. L'offensive générale, selon lui, aura pour résultat d'exercer sur les lignes allemandes une pression continue et croissante à laquelle celles-ci ne sauraient résister longtemps.

Saint-Claude.

SAINT-NORBERT

Le 9 juillet, deux familles de Saint-Norbert quittaient leur charmante localité pour se rendre dans un autre petit village non moins charmant, situé dans les environs de trente milles de Winnipeg. Cette petite paroisse, lecteurs, vous l'avez deviné, c'est Saint-Louis. De beaux chemins, ainsi qu'une température idéale, nous permirent de franchir la barrière de la "Villa de la Bienvenue" en moins de deux heures de voyage.

Un cordial acueil couronna notre arrivée. Après un superbe dîner servi par Mme Guilbert et ses gracieuses demoiselles, nous pûmes admirer le site agréable qui se présentait à notre vue. Une belle rivière, comme une rivière de diamants, déroule ses eaux et serpente dans le petit village de Saint-Louis.

Nous fûmes tous enchantés de la place que nous avons trouvée très agréable, surtout comme résidence d'été.

La journée se passa très rapidement; aussi c'est avec regret que nous constatâmes que l'heure était beaucoup avancée.

Nous nous séparâmes donc vers les cinq heures du soir en se disant "Au revoir" et non "Adieu" car, avouons-le franchement, nous avons pris le goût du "Revenez-y".

• • •

Le 9 juillet, MM. Josephat et Edphat Dorge, ainsi que leurs dames, sont venus prendre le souper chez M. Joseph Campeau.

• • •

Dimanche dernier, Mme Desgagné, de Saint-Boniface, était en promenade chez M. Adélard Delorme.

• • •

M. et Mme Maranda étaient en visite chez M. Joseph Campeau, dimanche dernier.

• • •

Mme Honorat Courchesne est allé passer une semaine à Elie, chez Mme E. Payment.

Réséda.

MARIAPOLIS

M. et Mme Philippe Bourgeois sont de retour d'un voyage dans la Province de Québec. Partis depuis un mois, M. et Mme Bourgeois nous reviennent joyeux, enchantés et florissant de santé, après avoir savouré à plein poumons l'arôme du beau jardin, "les bords du Saint-Laurent".

• • •

Mlle Gallant, soeur de M. Albani Gallant, commis au magasin de M. C. Landry, est venu passer quelques jours dans la famille de son frère. Mlle Gallant est partie le 10 courant pour Moose Jaw, Sask., où elle demeure, emportant un bon souvenir de Mariapolis.

• • •

M. Jos. Allard a su attirer l'attention de tous les habitants du village par le "paf paf" d'un fort et rapide engin à gazoline, dont il vient de faire l'acquisition. Nos félicitations!

• • •

L'élévateur à grains tenu par M. Edmond Lapham, est en pleine opération depuis quelque temps. Nos cultivateurs y apportent du blé en abondance, profitant du bon prix, vidant et préparant les hangars à recevoir la récolte prochaine qui s'annonce très abondante.

• • •

Une équipe d'ouvriers, sous la direction de notre conseiller municipal, M. Raoul Lussier, est à construire un trottoir en béton sur la rue Main, couvrant la devanture de l'hôtel, des magasins de M. C. Landry et les propriétés de MM. E. Lapham et Frs Madec. C'est un beau commencement. Espérons que l'on continuera, car le besoin se fait sentir un peu partout.

• • •

M. Adonaï Therrien, fils de M. Dollard Therrien, maire de la municipalité de Lorne, et Mlle Eulalie Fraser, fille de M. Simon Fraser, de Swan Lake, ont été unis par le mariage, le 12 courant, à l'église Saint-Alphonse. La cérémonie a été célébrée par le R. P. Charles. Santé, bonheur, prospérité et longue vie aux nouveaux mariés.

• • •

Plusieurs de nos jeunes gens soldats sont en congé dans leurs familles. Ils nous paraissent en bonne santé, joyeux et possédant tout à fait l'allure martiale.

Lanaudière.

INWOOD

La Crescent Creamery Co. doit construire très prochainement une crèmerie près de notre gare. Il est aussi question que nous ayons un élévateur pour l'automne prochain. Voici deux grandes industries qui aideront beaucoup nos cultivateurs et augmenteront encore l'importance de notre village.

• • •

Le soldat Jos. Hébert, du 108me, est venu passer une quinzaine de jours parmi nous ce mois-ci.

• • •

Notre vaillante institutrice, Mlle M. Senez, nous a quitté pour aller passer ses vacances d'été chez ses parents à Saint-Boniface. Mlle Senez nous renviendra vers la fin du prochain mois pour reprendre la direction de notre école.

• • •

Mme J.-H. Latourelle, de Winnipeg, était en visite parmi nous la semaine dernière.

• • •

La récolte dans nos environs est de très belle apparence, et tout porte à croire que les rendements de cette année surpasseront encore ceux de l'année dernière.

• • •

Le 29 juin dernier Mlle Jos. Hébert donnait naissance à un garçon et à une fille, qui tous deux sont très vigoureux.

Frenc.

POULE D'EAU

M. Alphonse Bernardin est de retour de Winnipeg, où il était allé par affaire pour la Twin Island Lumber Co., dont il est un des sociétaires.

• • •

M. Hamenkuish, des environs d'Elie, était l'hôte de M. G. Northroap, la semaine dernière.

• • •

M. Jos. Lacroix, qui passa l'hiver 1914-15 à la Poule d'Eau, est revenu: il est au service de la Twin Island Lumber Co.

• • •

Les gens de la Poule d'Eau ont ces temps-ci l'air de grandes dames ou plutôt de fantômes, avec leurs grands voiles, pour se défendre des moustiques qui empestent nos plaines.

• • •

M. Girard, qui achète les produits de la ferme pour la Armstrong Trading Co., à Meadow Portage et Toutes Aides, a traversé en bateau notre rivage.

• • •

M. H. Loire, de Salt Point, a passé ici, en route pour Twin Island. Il voyage en son canot automobile "Joffre".

Dimitri Brilliant.

LAURIER

M. et Mme Arthur Halde sont de retour d'une promenade de quinze jours chez leur fils, M. l'abbé P.-E. Halde, curé de Deloraine, Man.

• • •

M. Raymond Trottier, Mlles Berthe, Emilienne, Marie-Louise et Gabrielle Trottier sont maintenant au milieu de leur famille; nous leur souhaitons de bonnes et heureuses vacances.

• • •

Le pique-nique annuel a eu lieu hier. Les recettes ont été bonnes. Il y avait foule et la température était des plus agréables. Il y eut forte lutte entre le club de balle au camp de McCreary, Helwood, Makinak et Laurier. Les Makinak remportèrent la victoire.

• • •

M. et Mme P. Trottier eurent le plaisir de recevoir dimanche après-midi la visite de M. J. Allard, de Sainte-Rose du Lac, avec sa famille. Nous espérons les revoir tous avant longtemps, et pour plus longtemps cette fois.

• • •

La récolte est des plus belles. Les légumes, quoique un peu ravagés par les vers rongeurs, nous permettent encore de pouvoir y goûter.

BRUXELLES

Les demoiselles Sara Gaboury et Alice Simoens, élèves des Ursulines, de Bruxelles, second et troisième degré, viennent de subir avec la plus grande distinction l'examen de musique (piano), de l'Université de Toronto.

On va commencer la construction d'agrandissement de ce couvent pensionnat, fondé en 1914 par le Rév. M. Heynen, curé.

Le couvent sera plus que doublé, vu l'augmentation croissante de la population scolaire. Les bâtisses totales représenteront 60 pieds par 30. Le personnel des Soeurs Urselines, venues de Belgique, sera doublé.

SAINT-ALPHONSE

Dimanche le 9 juillet eut lieu dans la salle publique, une petite séance récréative donnée par les anciennes élèves du couvent et par d'autres en vacances, à l'occasion de la fête de Saint-Alphonse, anticipée. Car leur dévouée maîtresse, Soeur Marie-Alphonse de la Passion, étant obligée de s'absenter pour le 2 août, les élèves se sont fait un devoir de lui offrir l'hommage de leur profonde gratitude avant son départ qui aura lieu bientôt. Des élèves, même des plus éloignées, étaient heureuses de se rendre à cette aimable petite fête.

Le soir, il y eut un souper, et le lendemain, les mêmes élèves eurent le plaisir de faire un grand voyage en automobile.

Souhaitons à cette bonne et dévouée religieuse encore de nombreuses années au milieu des élèves qui ont su apprécier son mérite et ses talents.

• • •

Le 12 juillet, à dix heures, les cloches annonçaient l'arrivée de deux jeunes époux. M. Adonaï Therrien conduisait à l'autel Mlle Eulalie Fraser. Tous deux sont de cette paroisse. Un grand nombre de parents les accompagnaient. Nous leur offrons nos plus ardents souhaits de bonheur et de longue vie.

Lavedan.

OAK LAKE

M. et Mme Thompson, ainsi que sa famille, sont partis depuis lundi dernier en villégiature.

• • •

M. le curé Derome, qui était parti en compagnie de M. Leblanc, ami intime, sont revenus charmés de leur voyage dans l'Ouest.

M. Leblanc était allé visiter ses enfants et M. le Curé un confrère.

M. le curé Derome a profité de l'occasion pour prononcer un éloquent sermon, étant d'ailleurs reconnu comme prédicateur hors ligne.

Sans-façon.

DANS LE MONDE

Von Bothmer repousse les Russes

Berlin, 13. — Les troupes du général Von Bothmer ont, par une contre-attaque enveloppante, obligé les troupes russes à retraiter en Galicie. Nous avons fait quatre cents prisonniers.

Deux Dreadnoughts coulés

Washington, 13. — Un câblogramme de l'Amirauté anglaise à l'ambassade ici affirme que Londres a la preuve irréfutable que les deux dreadnoughts allemands Kaiser et Kronprinz ont été coulés durant le combat de Jutland.

Le Japon convoiterait les Philippines

Washington, 13. — D'importants fonctionnaires affirment que le Japon convoite les îles Philippines, mais a le dessein de les acquérir pacifiquement.

La Bulgarie refuse des troupes au Kaiser

Rome, 13. — Ferdinand de Bulgarie a refusé la requête du Kaiser et de l'empereur d'Autriche d'envoyer des troupes bulgares en Galicie et contre l'Italie.

La paralysie infantile

New-York, 13. — La paralysie infantile continue à ravager notre ville. Actuellement un décès a lieu toutes les heures.

Les Français pénètrent le front allemand en Champagne

Paris, 13. — Les troupes françaises ont pénétré un saillant allemand en Champagne et fait des prisonniers. Les troupes anglaises sont en pleine possession du bois Mametz. Elles continuent leur mouvement d'encerclement de Papaume.

Il ne fait pas bon se baigner là

Matawan, N.-J., 13. — Deux baigneurs à Raritan Bay ont été attaqués par un requin. Tous deux sont morts des blessures reçues. Un troisième a eu la jambe tellement lacérée qu'on la lui amputera.

Nouvelle avance des Anglais

Londres, 14. — Les troupes anglaises ont conquis Bazentin-le-Petit et presque tout Ovillers. Elles ont aussi parachevé la conquête de Longueval et du bois de Trones. La ligne anglaise se trouve maintenant à concorder avec la ligne française.

Encore les Sinn Feiners

Cork, Irlande, 14. — Mécontents de ce que les prisonniers emprisonnés depuis la rébellion et qui ont été récemment relâchés n'eussent pas encore débarqué en Irlande, les Sinn Feiners ont attaqué le bureau de recrutement, hué les piquets de troupes et chanté des chants républicains.

Vains assauts allemands

Paris, 14. — Les Allemands ont tenté de prendre d'assaut un poste français au sud de Ville-au-Bois, mais ils ont été repoussés par les mitrailleuses françaises.

Devant Verdun

Paris, 15. — L'ennemi poursuit toujours ses assauts contre Verdun. C'est aujourd'hui le 144ème jour de cette terrible bataille. Tout porte à croire que le Prince Héritier prépare son septième grand assaut.

Les Allemands admettent leurs pertes

Londres, 13. — L'offensive anglaise a été reprise aujourd'hui. A un certain endroit les troupes anglaises ont pénétré jusqu'en troisième ligne allemande. Plus de 2,000 prisonniers ont été faits.

Berlin, 15. — On admet ici que lignes allemandes entre Pozières les Anglais ont pénétré dans les et Longueval ont été pénétrées par les Anglais. Les Anglais ont aussi occupé le bois de Trones.

Les Allemands retraitent encore

Berlin, 17. — Nos troupes, sous le commandement du général von Linsingen ont dû, au sud-ouest de Lutsk, retraiter en arrière de la riivère Lipa.

Petrograd, 17. — Les Russes continuent leur avance dans la région de la rivière Lipa. Nous avons fait hier près de 13,000 prisonniers.

Les Russes ont pris d'assaut la ville de Baiburt dans l'Arménie Turque.

Transports coulés

Constantinople, 17. — Des torpilleurs turcs ont coulé trois navires de transport ennemis.

Attaques repoussées en Lorraine

Paris, 17. — Les Allemands ont fait hier soir deux attaques en Lorraine. Toutes deux ont été repoussées. Ces attaques ont eu lieu au sud-est de Nomeny.

D'autres Russes débarquent en France

Paris, 17. — Un autre contingent russe est aujourd'hui débarqué à Brest. C'est le sixième contingent à débarque ren rFance.

$30,000,000

Londres, 17. — Selon une déclaration du chancelier de l'échiquier, la guerre coûte aujourd'hui trente millions de piastres par jour à l'Angleterre.

Les Anglais enlèvent les positions allemandes

Quartiers généraux, France, 17. — Les troupes anglaises ont conquis les tranchées allemandes dans les environs de Pozières.

Londres, 17. — Nos troupes ont pris d'assaut les positions de seconde ligne des Allemands au nord-est de Bazentin-lePetit. Elles couvraient un front de quinze cents verges. Les troupes anglaises se sont aussi emparé d'une forte position à la ferme Waterlot et des positions qui demeuraient aux Allemands dans Ovillers et La Boisselle.

Berlin, 17. — Les lignes allemandes sont soumises à un furieux bombardement par l'artillerie anglaise.

DANS L'EST

Les conservateurs se réorganisent

Montréal, 13. — Une réunion des jeunes conservateurs a eu lieu au bureau de la "Patrie" pour la réorganisation des cadres provinciaux. Plusieurs discours y ont été faits, et un des orateurs a violemment attaqué l'ancien chef Cousineau.

Quatre-vingt-dix degrés

Montréal, 13. — Le thermomètre a marqué hier quatre-vingt-dix degrés. C'est la plus chaude journée de l'année.

Les Orangistes de l'Est se ressentent de la chaleur

Brockville, Ont., 13. — M. William Galbraith, ex-grand-maître des orangistes de Québec, a fait ici hier un violent discours contre la province de Québec. "S'il y a une province, s'est-il écrié au plus fort de sa crise de nerfs, qui aurait dû répondre à l'appel, c'est la province de Québec. Elle fut l'enfant gâté de la Confédération Je n'ai pas d'hésitation à dire que lorsque nos soldats reviendront du front, ils auront juste assez d'esprit combatif pour nous débarrasser de Bourassa, Lavergne et les autres."

Trois pompiers asphyxiés

Montréal, 15. — Au cours d'un incendie dans l'entrepôt frigorifique de A.-A. Ayer, 41 rue William, trois pompiers ont été asphyxiés et trois autres ont été blessés. Il fallut aux pompiers lutter deux heures et se servir de douze lances pour se rendre maître des flammes.

On leur rend la liberté

Ottawa, 15. — Les sujets étrangers internés au Canada seront relâchés. Environ deux mille Allemands et Autrichiens ont quitté différents camps d'internement. La raison de leur libération, c'est le manque de main d'oeuvre dans tout le Canada.

Le revenu et la dette du Canada

Ottawa, 15. — Le revenu consolidé du Canada pour le trimestre finissant le 30 juin est de $50,772,903. La dette publique approche 594 millions.

DANS L'OUEST

Congé civique

Winnipeg, 13. — Le 7 août sera congé civique.

On résistera

Winnipeg, 13. — Les marchands à commission ont décidé de ne pas cesser leur commerce de liqueurs.

On abolirait ce poste

Winnipeg, 13. — Si les accusations portées contre Battley, chef du département de la moralité publique, sont reconnues vraies, ce poste sera aboli.

Une autre enquête

Winnipeg, 13. — Le gouvernement a nommé le juge Galt pour enquêter dans l'affaire de la construction du Collège d'Agriculture.

Elle s'assurait de sa faveur

Winnipeg, 14. — Sis Cooper, tenancière de mauvais lieux, a déclaré dans l'enquête Battley qu'elle s'assurait de la protection de l'inspecteur en chef de la moralité moyennant de fréquents versements de fonds.

Terrible orage à Neepawa

Neepawa, 14. — Un terrible orage a forcé les habitants de la crique Stanley à se réfugier sur les hauteurs environnantes. L'eau a monté de huit pieds en trois heures. Plusieurs chevaux et vaches ont péri.

Il fuit et ne paye point

Carman, 14. — J.-B. Brown, citoyen bien connu ici, a été condamné à deux cents piastres d'amende pour vente de boisson. Il a demandé et obtenu un délai de vingt-quatre heures pour se procurer les deux cents piastres en question. Dans l'intervalle il a pris la fuite et l'on n'a plus entendu parler de lui.

De la grêle à Melita

Melita, Man., 15. — Durant l'orage d'hier soir il est tombé de la grle grosse comme un oeuf. Des fenêtres ont volé en éclats sous le choc de la grêle. Dans le sud et l'ouest la récolte a soueffrt.

Noyade au Beach

Winnipeg, 17. — A.-A. Zenker, un jeune homme, s'est noyé dimanche après-midi au Winnipeg Beach. On croit qu'il s'assomma en plongeant.

Il se suicide

Winipeg, 17. — Un soldat du nom de Frank Karl s'est jeté samedi dans la rivière Rouge. C'était un Finlandais.

UN DOSSIER ACCUSATEUR

Les Allemands font subir des tortures aux prisonniers français

A la suite des renseignements que le **Journal** a publiés sur les tortures endurées par les prisonniers français, nous avons reçu un nombre considérable de lettres sur ce douloureux sujet. La plupart contiennent des cartes postales où, en termes brefs et au crayon — selon les exigences boches — les captifs narrent leurs cruelles souffrances. Ah! les poignantes litanies et quelle somme de douleur elles représentent! Mais entre toutes ces pauvres cartes, au texte à demi effacé par les péripéties d'un long transport et sans doute aussi par les larmes des mères, des femmes et des soeurs qui l'ont lu, les plus nombreuses et les plus émouvantes sont celles qui viennent de contrées russes envahies par l'ennemi, Pologne ou Courlande.

Là, vers la fin de mars, furent envoyés, soi-disant en représailles, des milliers et des milliers de prisonniers français. Quelles représailles? Voilà. Au dire des autorités allemandes, un certain nombre de leurs soldats, prisonniers en France, auraient été expédiés au Maroc et au Dahomey et qui pis est, y seraient l'objet de mauvais traitements; donc, les Français devaient, à leur tour, éprouver les mêmes rigueurs. Or, les Français doutent fort, et pour cause, que ces griefs reposent sur le moindre fondement, mais ils sont, hélas! trop certains de s'être vus, du jour au lendemain, transportés dans des pays malsains et traités en bagnards, voire en bêtes de somme. A quelques détails près, leurs doléances concordent. Ils ont d'ailleurs été autorisés et même encouragés à les adresser à leurs familles. Quel piège, ou quel chantage se cache sous ces autorisations et ces encouragements, il appartient à d'autres de le rechercher, mais c'est un devoir de dénoncer au monde civilisé — car notre gouvernement ne peut les ignorer — ces nouveaux et monstrueux effets de la kultur.

Donc, depuis plus de deux mois, des milliers de Français, victimes d'on ne sait quelle vendetta boche, sont disséminés travers des climats soigneusement choisis pour leur insalubrité et rendus encore plus malsains par une saison exceptionnellement mauvaise. Depuis plus de deux mois, ils ne reçoivent plus les lettres ni les colis que leurs familles angoissées continuent à leur adresser. Depuis plus de deux mois, ils sont d'autant plus mal logés, mal nourris, mal couchés et d'autant plus rudoyés qu'on exige d'eux des travaux plus pénibles et moins en rapport avec leurs forces et leurs aptitudes. Voici, au reste, des citations plus éloquentes que tous les récits et dont les originaux sont à la disposition de qui de droit. Les signataires étaient auparavant internés dans les camps de la Westphalie, du grand-duché de Bade et du grand-duché de Saxe-Cobourg-Gotha, Munster, Friedrichsfeld, Meschedé, etc.

Plaintes émouvantes

L'un écrit à un ami: "Après quinze jours de compagnie de discipline, à Ohrdruf, cinq cents de nous ont été embarqués pour un voyage en wagons à bestiaux qui dura quatre-vingt-quatre heures et qui nous amena à quarante kilomètres de Breslau. Nous sommes sans couverture ni paille, sans eau pour nous laver ni laver notre linge; à peine en avons-nous pour boire".

Un autre écrit à sa femme, 12 avril. "Je suis en Russie depuis bientôt quinze jours. Laisse-moi te raconter notre vie de galériens: le matin, réveil à 4 h. 30. Distribution d'eau chaude teintée de café. Maigre ration de pain noir pour toute la journée. A midi, ration de soupe à l'orge ou au riz, mêlée de quelques bribes de viande de conserve. Le soir, "re-eau chaude" additionnée de café, sans sucre, naturellement. Quelquefois, mais rarement, le soir, un carré de lard gros comme un morceau de sucre ou un hareng salé. Nous partons le matin au travail, à 6 heures, jusqu'à 6 heures du soir; une cuisine roulante nous amène la soupe sur le chantier; comme travail, nous extrayons des grosses pierres de terres marécageuses pour, de là, les transporter sur les routes où on les casse avec de grosses masses. C'est absolument un métier de bagnard que nous faisons ici, et, pour ce travail, nous touchons 20 pfennings par jour, dont 10 sont retenus pour l'ordinaire. Maintenant, comme couchage, deux couvertures et la planche; éclairage: néant; on travaille par tous les temps: pluie, neige, grêle et il fait très froid."

Et le brave garçon, chez qui le naturel gouailleur est une forme de courage, d'ajouter avec bonne humeur: "Mais, va, ne te fais pas de bile, j'y perdrai la graisse comme les camarades, mais je te ramènerai ma peau, cela te procurera le plaisir de bien me soigner en rentrant".

Autre lettre d'un prisonnier à ses parents: "Nous sommes très mal couchés, très mal logés et, avec cela, il nous faut fournir un travail excessif... Nous travaillons dans les marais à l'extraction de la tourbe, avec de l'eau jusqu'à mi-jambe, de 6 heures du matin à 6 heures du soir. Si encore il faisait chaud, mais, malgré l'époque où nous nous trouvons, la température est loin d'être douce. On nous transforme aussi en bêtes de somme pour charrier des troncs d'arbre pendant des trajets de huit à neuf kilomètres".

Un camarade de géhenne du précédent mande à l'un de ses amis: "Le gouvernement allemand vient d'envoyer dans un camp de représailles un certain nombre de prisonniers français de professions libérales. Je fais partie de ces derniers. On nous fait travailler dans des terrains marécageux, depuis le matin jusqu'au soir. Comme je n'ai plus vingt ans et qu'il pleut continuellement, je trouve ces travaux très pénibles". Non, il n'a plus vingt ans, il en a quarante-cinq et il était, avant la guerre, secrétaire d'une administration.

Quelques exemples encore, avant de conclure. Celui-ci, qui nous est communiqué par une marraine: "Actuellement, lui raconte son filleul, nous logeons dans une habitation insalubre, à cent vingt-neuf dans le même rez-de-chaussée. Quand viendront les chaleurs, il sera impossible d'y tenir".

Et puis encore, d'un employé dans une grande maison de pneumatiques: "Non seulement nous ne recevons plus ni lettres ni colis, mais nous sommes logés dans un taudis isolé (58 hommes ensemble) et nous couchons sur la planche. Le moindre brin de paille est défendu. Nous ne touchons pas même la nourriture que nous touchons dans le camp, le ravitaillement étant très difficile. Nous n'avons pas de pain et d'autres fois une "boule" pour huit au lieu de quatre. Par ce fait, nous souffrons fort de la faim..".

Qu'on ne s'imagine pas, cependant, que, seuls aient à souffrir de la kultur les prisonniers envoyés en représailles dans les marais de la Pologne. Les prisonniers retour d'Allemagne soit comme grands blessés, soit comme malades sont là pour affirmer le contraire. Leurs témoignages abondent, écrasants, contre l'odieuse brutalité allemande. Dans une lettre adressée à notre directeur, M. Charles Humbert, un ancien prisonnier interné en Suisse vaudoise, M. Marcel Roujet, explique, en y joignant une photographie, comment, au camp de Soldau, des Français étaient attachés au poteau pour avoir refusé de travailler dans les fabriques de munitions allemandes et comment lui-même fut, pour le même motif, puni de vingt-huit jours de cellule, au pain noir et à l'eau.

Enfin, un autre prisonnier également interné en Suisse, à Leysin, écrit à Mlle Mirman, présidente de l'Association **Pour nos soeurs**: "Chez les Boches, mes camarades et moi, nous avons couché pendant huit mois sur la même paille, réduite en vermine où grouillaient, par milliers, les poux et les puces; nous étions cinq cents dans une baraque, couchés les uns sur les autres, l'eau nous tombait dessus comme si nous avions été couchés dessous (sic) un panier à salade. L'hiver 1914 à 1915, nous l'avons passé sans couverture; aussi beaucoup de mes pauvres camarades sont morts de froid et de faim... Pour avoir fumé une cigarette, — c'est la faim qui me faisait fumer — j'ai été attaché quatre heures au poteau, au mois de janvier. On y attachait même les blessés. Ils nous faisaient aussi faire la "pelote"; cela consiste à faire le pas gymnastique pendant une heure sans arrêt, avec un sac de sable qui pèse de vingt-cinq à trente kilos. Celui qui succombait au bout de cinquante-cinq minutes en était quitte pour recommencer le lendemain. On nous infligeait ces punitions quand nous rentrions du travail à 6 et 7 heures du soir..."

Mais assez de ces horreurs. Elles suffiront à soulever l'indignation de tous les êtres civilisés. Quant à nous, Français, il faut que les Allemands sachent que nous sommes décidés à faire cesser ces monstrueuses persécutions. Il faut que nos frères prisonniers sachent que nous ne les abandonnons pas. Il faut, enfin, que le gouvernement ne craigne point, si besoin est, de rendre oeil pour oeil, dent pour dent. Cette peine du tallion contre nos implacables ennemis, l'opinion publique la réclame. Elle ne comprendrait pas qu'on tardât davantage à l'appliquer.

René Barjean.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence mais non à une sous-agence, à certaines conditions.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres moyennant certaines conditions. Une maison habitable est requise hormis qu'on réside dans les environs.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de l'obtention de la patente; cultiver cinquante acres en plus. Une patente de préemption peut être obtenue aussitôt qu'une patente de homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300. Le terrain propre à la culture peut être diminué par de la mauvaise et rocheuse terre. L'élevage du bétail peut moyennant certaines conditions être substitué à la culture.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

SUCCES EN MUSIQUE

Saint-Pierre Jolys, 16. — Mlle Paule Bélanger, âgée de douze ans, a passé avec honneur de brillants examens de musique (examen primaire). Mlle Bélanger est élève du couvent de Saint-Pierre. Son professeur était soeur Marie-Leonins.



UNE INDUSTRIE QUI PROMET

Les promoteurs de la "Manitoba's Abattoirs and Packers Limited" nous passent une nouvelle liste de compatriotes qui ont souscrit des actions dans cette compagnie.

Voici cette liste, très intéressante:

M. Ovide Préfontaine, Saint-Pierre; RR. PP. Oblats, Saint-Boniface; M. Marcel Mollot, Fannystelle; Rév. J.-M. Mireault, Saint-Adolphe; Rév. J. Dufresne, Médéric Gendron, E.-J.-R. Arpin, Mlle Joséphine Grégoire, Mlle Berthe Grégoire, MM. Alphonse Grégoire, Joseph Grégoire, Agenor Dubuc, Alfred Lavallée, Charles Lavallée, Armand Laurin, Arthur Laurin, Alexandre Laurin, Léon Laurin, Amédée Bissonnette, Séraphin Mireault, tous de Lorette.

On peut voir par cette liste et par celles que nous avons publiées antérieurement, que ce sont surtout les cultivateurs à l'aise du Manitoba français qui prennent des parts.

Cette entreprise n'est pas, comme beaucoup d'autres qui ont été soumises dans le passé au public, une affaire de spéculation; il n'y a pas, dans cette entreprise d'abattoirs et de préparation de jambon, un seul élément de spéculation: c'est une affaire assise sur des valeurs réelles bien visibles, puisqu'il s'agit, en somme, de tuer du bétail à tant par tête, et à acheter du porc debout pour le transformer en jambon et en bacon et pour le mettre en vente sur le marché sous cette forme.

Les actionnaires et le public sont tous deux sûrs de trouver leur compte à pareille opération. Il y a longtemps que les divers gouvernements au Manitoba ont promis ces abattoirs; comme le gouvernement ne peut construire lui-même à cause de la guerre, les compagnies privées remplaceront le gouvernement pour cette fin.

Il faut applaudir à l'initiative de la "Manitoba's Abattoir and Packers Ltd." Cette compagnie fournira aux cultivateurs un marché tout trouvé pour leur viande. Ce sera une excellente manière de développer la culture mixte dans nos paroisses. Ce sera donc un nouveau moyen de contribuer à la solidité financière de nos centres français.

MANUFACTURE DE MEMBRES ARTIFICIELS

Nous sommes toujours heureux de signaler à l'attention de nos lecteurs tout commerce ou industrie des nôtres, croyant par là faire oeuvre de patriotisme. Dans les rudes moments que nous passons, nos Canadiens-français en affaires ont droit à l'encouragement de leurs avant celui des étrangers.

* * *

Il existe à Saint-Boniface depuis près de deux ans, une industrie connue sous le nom de "Western Artificial Limb Co.", dont les ateliers sont au numéro 163, rue Marion. L'augmentation des affaires de cette maison a pris des proportions telles qu'il a fallu installer des machines dernier modèle, et une fois posées et l'outillage installé, cette maison sera la plus grande de tout l'Ouest Canadien. Le bureau, salles de réception, d'attente et d'ajustement sont sur le premier plancher et meublés avec goût. La chambre des machines est de 30 pieds par 55.

* * *

M. J.-M. Gélinas, le gérant de la maison, est non seulement un connaisseur, mais inventeur, puisqu'il travaille actuellement à plusieurs grandes inventions qui amélioreront d'une façon sensible tout membre artificiel en usage, apportant par là un nouveau soulagement aux pauvres infortunés qui ont eu le malheur de perdre un membre, surtout pendant cette guerre actuelle.

M. Gélinas sera toujours heureux de faire visiter les ateliers de la compagnie à toute personne qui se présentera.

C. O. F.

A une assemblée régulière de la Cour Taché No 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, tenue mercredi le 12 juillet A. D. 1916, la résolution suivante a été adoptée:

Proposé par le frère second Conducteur, appuyé par le frère Sentinelle Intérieure, qu'il soit résolu:

Que la Cour Taché No 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques a appris avec profonde douleur la mort du frère Edmond Béliveau.

Que dans le but de participer au deuil qu'inspire la mort du frère défunt, la Chartre de la Cour soit voilée de noir pendant trente jours.

La Cour envoie à Mme Béliveau et à sa famille, à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface et aux frères éprouvés l'expression la plus vive de ses sincères et profondes sympathies.

Que copie de la présente leur soit transmise, ainsi qu'à la presse.

J.-A. Prendergast,
Sec.-Archiviste.

RESULTAT DES EXAMENS ELEMENTAIRES POUR LE MANITOBA

Nos journaux quotidiens ont publié vendredi le résultat des examens élémentaires pour les écoles du Manitoba. Nous en extroyons les noms français.

Potvin, Reta; Cloutier, Arline; Lamontagne, Robert; LeBlanc, Lucille; Chauvière, Simone; La France, Frances; Lalonde, Marie-Olive; Dupuis, Alice; Martin, Irène-Blanche.

Arbez, Gabrielle, 958; Baily, Viola, 838; Bélanger, Georgine, 883; Bilodeau, Anna, 841; Bohémier, Joséphine-J., 845; Bourassa, Ovila, 810; Cloutier, Gabriel, 851; Desautels, Bertha, 812; Dubois, Florida, 860; Fontaine, Emma, 833; Gingras, Armande, 850; Goulet, Germaine, 923; Guichon, David-D., 825; Houde, Camille, 831, Huyghem, Leo-Honoré, 889; Poitras, Marie-Jeanne, 829; Labossière, Marie-M., 815; Landry, May, 925; Laporte, Cléophas, 807; Laurin, Yvonne-G., 808; Leclaire, Eva, 873; Lepine, Joachim, 862; Magnes, Josephine, 816; Maisonneuve, Leonne, 800; Marcoux, Jeanne, 891; Morin, Joseph, 814; Morin, Rose de Lima, 853; Pelland, Norbert, 898; Pelletier, Chs-Auguste, 866; Pelletier, Léopold, 891; Picard, Agnès, 806; Plamondon, Honorine, 809; Pluto, Anne, 829; Robert, Marie-A., 825; Soucy, Roderigue, 878; Staes, Jeannette, 815; St-Amant, Hélène, 870; de Trémaudan, John, 869; Tremblay, Anne, 832; Tremblay, Joseph-S., 839; Valentine, Pierre, 913; Vendome, Pierre, 835; Vulliez, Jean, 827.

Antaya, Virginie.

Boleaeu, Irma; Balez, Hermelinde; Bessette, Raymond-J.; Bincham, Béatrice; Boiteau, Blanche; Bourassa, Lidia; Brabant, Eliane; Breton, Yvonne; Brun, Sophie.

Champagne, Regina; Charette, Yvonne; Charles, Marguerite; Chartrand, Léon; Chartrand, Véronique; Colbe, André.

Desautels, Blanche-Rose; Desautels, Léa; Desrosiers, Irma; Duguay, Fedora; Dupont, Eugénie.

Frossais, Virginie.

Gendron, Yolande; Godard, Mathilde; Goguillon, Marie-Thésèse; Gosselin, Wilfrid; Crouette, Doralice-Louise; Guertin, Samuel.

Houde, Eugène; Huot, Anna.

Laflèche, Solange; Landry, Eliane-Marie; Lanthier, Anna; Laroque, Louise; Laurencelle, Rosa; Lause, Annette; LeClair, Hortense; Leclere, Arthur; Leveque, George-R.; Lussier, Hermance-E. Mager, Madeleine; Malo, Hermine; de Moissac, Marie-L.; de Moissac, Noelie.

Nordal, Doris-V.; Normandeau, Jean-Marie.

Paradis, Irma; Patenaude, Emma; Péloquin, Marie-E.; Perron, Marie-G.; Plamondon, Noémie; Rocan, Anna.

Savard, Georgina; St-Laurent, Antoinette.

Therrien, Elizabeth.

Tous les noms suivis d'un chiffre sont ceux de candidats ayant passé avec honneur.

GRAND PIQUE-NIQUE A SAINT-CHARLES

Dimanche le 23 juillet, à trois heures de l'après-midi, un grand pique-nique aura lieu à Saint-Charles. Il y aura des amusements et des courses de tous genres, ainsi que des prix. On servira des rafraîchissements et le souper sur le terrain même. Le souper coûtera 25 sous. La fanfare de Saint-Boniface fera entendre les meilleurs morceaux de son répertoire. Nos amis de Winnipeg, Saint-Boniface et des alentours sont spécialement invités.

LES CONTREES D'EPOUVANTE

Erzeroum, mai 1916.

De la mer Noire à la frontière persane, l'Arménie est un cimetière. Dans ces vastes contrées, animées naguère par de nombreuses et florissantes agglomérations humaines, règnent auourd'hui la désolation et la solitude.

Dans les contrées encore turques, l'extermination paraît avoir été plus complète, plus systématique encore que dans les régions qui avoisinent la frontière du Caucase, les bourreaux ayant eu tout le temps d'y agir à loisir. Kharpout en est un exemple.

"A Kharpout, — écrit le consul américain de la ville que j'ai déjà cité, — les mesures de déportation commencèrent par l'arrestation de plusieurs milliers d'hommes. On les conduisit, de nuit, dans les montagnes voisines. Parmi eux se trouvaient le prélat arménien, les professeurs du collège américain et les notables de la ville, ainsi que tous les soldats arméniens et tous les hommes qui, soumis à la conscription, avaient payé la taxe d'exemption. Aucun d'entre eux ne revint. Le 5 juillet, au matin, on arrêta encore huit cents hommes. Le lendemain, on les expédia dans les régions désertes de la montagne. Là, ils furent attachés par groupes de quatorze, — c'était le nombre que permettait la longueur de la corde, — et on les fusilla.

"Dans un village voisin, un autre groupe d'Arméniens furent enfermés dans la mosquée et dans les maisons environnantes. On les y laissa trois jours sans boire ni manger, puis on les emmena dans une vallée, à peu de distance, on les adossa à une paroi de rocher et on les fusilla. Ceux qui respiraient encore furent achevés à coups de baïonnette et à coups de couteau. Aucune accusation n'avait été formulée contre aucun de ces hommes et leur exécution ne fut précédée d'aucune sorte de jugement. Le trésorier du collège américain se trouvait parmi les victimes.

"Le 10 juillet, nouveau massacre de plusieurs centaines d'Arméniens, à deux heures de la ville. Mêmes exécutions dans tous les villages arméniens des environs: trois cents tués à Etsehmé et à Habrer..."

Fusillés un par un

D'atroces raffinements de cruauté accompagnaient en général ces exécutions sauvages. Sur le chemin de Sivas à Kharpout, — un demi-million environ d'Arméniens ont été déportés par cette voie, — des officiers turcs ordonnèrent de séparer les hommes des femmes. Les femmes, terrorisées, sont réunies en un groupe et, à quelques pas d'elles, on fait placer, sur un seul rang, les hommes qui sont liés l'un à l'autre avec des cordes. Tout cela se fait sans hâte, avec méthode, pendant que les officiers turcs fument tranquillement des cigarettes, causent avec les femmes, serrent de près les plus jolies de ces malheureuses qui, craignant qu'un geste de révolte ne provoque la mort de leur mari, de leur frère ou de leur père, restent tremblantes, soumises...

Tout à coup, l'un des officiers donne un ordre. Un gendarme de l'escorte, un seul, charge son fusil, va se placer devant l'une des extrémités de la longue file des hommes, épaule et fait feu. Un Arménien tombe... Le gendarme recharge, tire de nouveau... Les femmes jettent des cris d'horreur. Les hommes, terrifiés comptent les coups de feu qui les abattent un à un... Quand le dernier Arménien est tombé, les gendarmes, à coups de fouet, à coups de bâton, rassemblent les femmes folles d'épouvante et de désespoir, les poussent en avant. Celles qui refusent d'avancer sont assommées sur place, et la caravane s'éloigne, laissant les victimes, pantelantes encore, sur la route.

Les champs de crânes

Cette route de Civas à Kharpout a été le théâtre de telles hécatombes d'Arméniens que les voyageurs qui, l'été dernier, y passèrent, rapportèrent qu'elle était un "enfer de putréfaction". On ne pouvait plus même s'y arrêter pour abreuver les chevaux. Une odeur effroyable s'exhalait des milliers de cadavres sans sépulture et l'eau des puits était corrompue. Aujourd'hui, dans toute cette région, les crânes humains sont si nombreux que le voyageur, de loin, croit apercevoir d'immenses champs de melons mûrs.

Toute la population arménienne de Samsoun fut déportée vers Mossoul. La misère des infortunés fut effroyable. Les vieillards s'arrêtèrent dès les premiers jours, épuisés de fatigue, et moururent là où ils étaient tombés. Les femmes furent contraintes par les gendarmes à abandonner leurs enfants sur la route.

Les musulmans eux-mêmes reconnaissent que des crimes du gouvernement jeune-turc sont sans excuse. Ils disent que ni le Coran ni le Chériat ne permettent de telles choses et que le ciel, tôt ou tard, punira la Turquie.

Un fait significatif s'est, à ce sujet, passé au village d'Azvout, près de Mouch: les "tchetas", ayant d'abord enlevé les plus jolies et les plus jeunes parmi les Arméniennes, réunirent toutes les autres, et tous leurs enfants, dans une maison du village. Quand les malheureuses y furent entassées au point qu'elles devaient rester debout, serrées les unes contre les autres, les bourreaux fermèrent les portes et se préparèrent à mettre le feu à la maison. A ce moment intervint un moula (prêtre musulman kurde). "Il n'y a aucune religion, musulmane ou chrétienne, qui permette de brûler vifs des femmes et des petits enfants", déclara-t-il avec énergie, et, persuadé qu'il empêcherait le crime, il s'enferma lui-même dans la maison. Mais les tchetas ne firent que rire de son intervention; ils mirent le feu tout de même et le moula périt dans les flammes avec les malheureuses qu'il avait voulu sauver.

A Erzinddjian, le préfet de police Memdouh bey, dépouilla si âprement les Arméniens avant de les faire massacrer qu'il s'enrichit de 50,000 livres turques (1,250,000 fr. environ). Le nombre des victimes, de cette ville ou des alentours, qui furent noyées dans l'Euphrate, est estimé à 30,000. Pour récompenser le zèle du préfet, le gouvernement jeune-turc l'a, depuis, nommé gouverneur de Kastémonne.

A Kaïsari, la déportation fut précédée de l'exécution de quatre vingts notables arméniens qui furent pendus. Le député au Parlement ottoman Hambartsoum Boïadjan était du nombre.

A Angora, 5,000 Arméniens, dont l'évêque Théodoros et dix prêtres, furent mis à mort.

Huit cents Arméniens grégoriens furent déportés vers Kessarie et assassinés en route.

Les femmes et les enfants furent déportés en dernier. On les entassa dans des wagons de marchandises et, pendant une semaine entière, on les laissa dans la gare, sans leur donner aucune nourriture. La plupart moururent.

A Smyrne et à Constantinople

Les populations arméniennes de Smyrne et de Constantinople paraissent avoir à peu près échappé aux massacres.

A Constantinople, cette immunité est due au nombre et à la résolution des Arméniens. Ceux-ci (qui sont dans la ville plus de 150,000) se refusèrent catégoriquement à quitter leurs foyers. Les ordres d'Enver pacha, du sultan et des Allemands échouèrent devant leur obstination. "Si on nous contraint à l'exil, déclarèrent-ils, nous mettrons le feu à la ville et nous la dévasterons." Cette menace intimida les oppresseurs et les Arméniens furent laissés tranquilles. Seuls ceux d'entre eux qui, venant de province, séjournaient à Constantinople (4,000 à 5,000 environ), furent déportés en Mésopotamie.

Cependant, mais ce n'est là qu'une ruine matérielle, tous les magasins arméniens de Constantinople furent dévastés sous le prétexte de réquisitions militaires.

Henry Barby.

LA POMME DE TERRE AU CANADA

Kalm s'étonne que les Canadiens sèment si peu de patates. A vrai dire, ils ne s'occupent pas de cette culture, dit-il. Lorsqu'on leur demande pourquoi, ils répondent qu'ils n'y trouvent pas de goût, et ils se moquent des Anglais qui les aiment tant. Si le bon professeur revenait au Canada de nos jours, il ne pourrait plus parler de la sorte... Comme les temps et les goûts des hommes changent!

Tout le monde sait que ce fut Parmentier qui introduisit la patate en France. On lui a élevé une statue à ce propos. Ce fut l'intendant Bigot qui, le premier, osa encourager la culture de cette intéressante légumineuse parmi nos cultivateurs. Il prévoyait sans doute les temps de disette par où il devait faire passer plus tard nos malheureux ancêtres. Je crois que cela prendra bien du temps, avant qu'on décerne ici à Bigot, les honneurs posthumes qui furent rendus à Parmentier.

J.-Edmond Roy.
"Voyage de Kalm au Canada."



LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P.M., mardi, le 8 août 1916, des soumissions pour la construction d'une salle d'exercices militaires, à Calgary, Alta., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour salle d'exercices militaires, Calgary, Alta."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, au bureau de M. Leo. Dowler, architecte résident, Calgary, Alta., M. Matthews, architecte résident, Winnipeg, Man., du gardien du bureau de poste, Edmonton, Alta., et en s'adressant au maître de poste, Brandon, Man.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées, fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec indication de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10%) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Remarque.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics, à Ottawa, des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté pour la somme de $50, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis au soumissionnaire qui offre une soumission régulière et retourne les tracés bleus au ministère.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 5 juillet 1916.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, à moins que cette publication ait été expressément autorisé cette publication.

SAINT-BONIFACE

MM. Gédéon et Joseph Couture, de Scotch Bay, Man., sont en visite ici.

* * *

Mlle Gagnon, qui était depuis quelque temps en promenade chez M. et Mme F. Dandurand, est partie dimanche pour Saint-Pacôme, Québec.

* * *

M. J.-A. Fontaine, comptable à la Banque d'Hochelaga, est parti pour un voyage d'une quizaine de jours à Warren's Landing, lac Winnipeg. Il ira visiter l'école industrielle de Cross Lake, et reviendra par voie de Le Pas.

* * *

Mme Edmond Leveillé est partie hier pour un voyage de deux mois à Ottawa, Lowell et Boston.

* * *

M. l'abbé Chevalier, vicaire à Sainte-Anne des Chênes, part aujourd'hui même pour Somerset, Wisconsin. Il visitera Chicago, Montréal, et passera quelques jours dans sa famille à Mont Carmel, Québec.

* * *

L'Académie Provencher a obtenu un beau succès aux derniers examens. Elle avait présenté treize candidats. Onze ont subi cet examen avec distinction. Les deux autres ont aussi obtenu la note suffisante. Voici les noms de ces heureux candidats: Germain Goulet, Honoré Huyge, Joachim Lépine, Charles Pelletier, Léopold Pelletier, John de Trémaudan, Pierre Vendôme, Jean Vulliez, Normand Weller, Joseph Tremblay, David Guichon, Arthur Leclerc et Arthur Levêque.



M. Horace Couture, malade depuis deux mois, est décédé dimanche matin à sa résidence, 33 rue eDsautels. Il était âgé de 29 ans.

Mme Couture et trois enfants lui survivent. Il était beau-frère de M. J.-H. Tremblay.

Les funérailles ont eu lieu hier à la cathédrale.

Les porteurs furent J.-A. Beaupré, Dr Laurendeau, J.-C. Marcoux, J.-A.-F. Bleau, Jr, Zotique Bertrand et Norbert Jutras.

M. l'abbé Picod officia, assisté des abbés Kwakman et Bellavance.

* * *

Le jeune Edouard Lemay, âgé de 15 ans, vivant à 93 rue Masson, a été frappé par un auto au coin des rues Dueffrin et Arlington, Winnipeg. Il a eu une jambe fracturée. On l'a transporté à l'hôpital de Saint-Boniface.

* * *

M. et Mme J.-F. Lafrenière sont partis pour un voyage à Toronto et dans les environs.

* * *

M. le notaire Grymonpré a reçu des nouvelles de ses deux fils, le sergent Robert Grymonpré et le "poilu" Marcel Grymonpré. Le sergent Robert a obtenu la médaille militaire et Marcel Grymonpré a été blessé le 16 juin dans le district de la Somme.

Marcel Grymonpré était à faire son service militaire quand la guerre éclata. Le sergent Robert Grymonpré était électricien à Saint-Boniface. Il partit dès le début en compagnie de son associé Fontaine.

A L'UNION CANADIENNE

M. Horace Couture, file aîné de M. Pierre Couture, est décédé dimanche dernier.

Nous offrons à l'épouse du défunt et à tous les membres de la famille l'expression de nos plus profondes sympathies.

* * *

M. Ernest Fontaine, comptable de la Banque Hochelaga, Saint-Boniface, est parti de Selkirk en canot, avec 26 boîtes de cigarettes, un pistolet et une géographie, pour un voyage à Le Pas.

Au revoir.

* * *

Les actionnaires de l'Union qui n'ont pas encore fait le 2me paiement sur leurs actions, sont priés de faire le troisième. Les dividendes seront probablement suffisants pour payer le dernier.

* * *

Balle au camp

Les jeunes de l'Union qui font partie de l'équipe junior, se sont fait conduire en automobiles à Sainte-Agathe, dimanche après-midi, par MM. André, Alexandre Bernier et Benoit, père, les trois personnes les plus obligeantes du monde. Là on joua une partie de pelote, qui donna un résultat de 18 à 6 contre l'équipe Sainte-Agathe.

* * *

Tout contribue à nous faire croire que nous serons les champions de la ligue intermédiaire cette année: d'abord nous sommes actuellement en tête, ensuite nous venons de faire deux acquisitions en inscrivant sur la liste des joueurs MM. Poucher et Le Fort, et pour compléter la sauce, tous nos joueurs suivent l'exemple d'Auger et frappent à la "Martel" comme de vrais "Savoie". Ils s'exhortent les uns les autres en criant: Gagnon! Gagnon (s)!

L'Amour.

AU SACRE-COEUR

Le R. P. Faure, o.m.i., qui vient de terminer, au Juniorat de la Sainte-Famille, la retraite annuelle des Oblats de la Province du Manitoba, est allé passer quelques jours chez le Père Perran, o.m.i. à Saint-Laurent. Vendredi il s'embarquera pour Québec où il prêchera les retraite au clergé de Québec. Au savant missionnaire nous disons un cordial merci pour tout le bien qu'il a fait parmi nous.

* * *

Le R. P. Brassard, o.m.i., l'inoubliable vicaire du Sacré-Coeur, maintenant directeur de l'église canadienne de Duluth, était, mercredi dernier, pendant de trop courtes heures, l'hôte de M. et Mme Victor Rho.

* * *

Les Révérends Messieurs Baribeau et Caron, des Trois-Rivières, étaient en visite chez M. Aimé Bénard. Ils se rendent à Banff, dans les Montagnes Rocheuses.

* * *

Tous les jours de la semaine dernière les amis du regretté M. Edmond Béliveau ont fait chanter des messes pour le repos de son âme. Il en sera de même encore cette semaine.

* * *

Le R. P. Curé a fait graver, par M. Pirotton, de Saint-Boniface, sur le marbre commémoratif des bienfaiteurs de la paroisse, le nom de M. Edmond Béliveau.

* * *

Une neuvaine à Sainte-Anne est commencée de ce soir. Elle se terminera le jour de la fête, le 26 juillet, par la communion générale des Dames de Sainte-Anne et une réception solennelle des nouvelles congréganistes. La relique de Sainte-Anne que les fidèles ont le bonheur de vénérer tous les soirs attire une foule considérable.

* * *

Notre église vient de recevoir un riche cadeau de $300: un tapis en liège, don généreux de deux dames de la paroisse.

* * *

Naissance

Marie-Amélia-Lorraine, fille du docteur Ph. Decosse, de Sainte-Agathe, et de Blanche L'Heureux. Parrain: M. Philibert L'Heureux; marraine: Mme Decosse.

M. Jules Dostert, 283 rue Spence, a été blessé au front. Il avait quitté Winnipeg avec le 90me régiment.

* * *

REMERCIEMENTS

Le Conseil de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Anne désire exprimer sa reconnaissance et ses remerciements à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué au succès de la fête du 8 juillet.

Il remercie d'une manière toute spéciale:

M. le Curé, pour avoir mis à sa disposition les superbes terrains de la cure ainsi que le pavillon; les Révérends Frères Maristes, pour la part active qu'ils ont prise dans l'organisation; M. le Curé, les Révérends Frères, M. Talbot, M.P.P., MM. F. Jodoin, R. Arpin, Em. Couture, N. Lavoie, J.-B. Bonin, W. Desrosiers, Pélissier, la Maison Blanche et le Magasin Bleu, pour les magnifiques prix qu'ils ont offerts; les Enfants de Marie de la paroisse, qui ont bien voulu s'occuper des tables; les organisateurs des différents comités, pour le travail efficace qu'ils ont fait; les membres du club de balle au camp pour l'entraînement auquel ils se sont astreints en vue de la partie qui devait avoir lieu; enfin le public en général, qui par l'encouragement donné, n'a pas peu contribué au succès.

Le conseil tient aussi à exprimer ses regrets aux nombreux invités qui, à cause du mauvais temps ou de leeurs occupations, n'ont pas pu se rendre à la fête.

Le Secrétaire.

L'ORGANISATION JUDICIAIRE SOUS LE REGIME FRANCAIS

Outre ses officiers militaires, chaque paroisse pouvait avoir un ou plusieurs officiers de justice pour terminer les différends qui survenaient entre les particuliers. Le juge établi par le seigneur prononçait en première instance et on pouvait appeler de sa sentence au Conseil Supérieur de Québec. Si le seigneur n'était pas en état d'établir un juge particulier pour ses censitaires, il les renvoyait à quelque juge voisin.

Ordinairement, dans les paroisses, il y avait un juge civil et criminel, un procureur fiscal et un substitut qui remplissaient les fonctions d'officiers de police et de juges d'instructions pour informer des délits publics. Le procureur fiscal ou son substitut citaient devant le juge ceux qui contrevenaient aux ordonnances ou qui nuisaient injustement aux intérêts d'autrui. Enfin, un greffier, des sergents et un geôlier. A l'office de greffier fut d'abord joint celui de notaire. Il signait commis au greffe et tabellionnage.

Abbé E.-M. Faillon.

"iHstoire de la Colonie Française, III, 360 etc."

LA MILICE SOUS LE REGIME FRANCAIS

Sous le régime français, dans chaque paroisse, les colons composaient une communauté ou corporation civile qui avait ses officiers particuliers et une forme régulière d'administration. Les particuliers en état de porter les armes, étaient tous soldats et formaient ce qu'on appelait le corps de la milice; et comme dans toutes ces bourgades naissantes on pouvait être attaqué à tout moment par les Iroquois, la sécurité publique demandait que les colons fussent organisés en compagnies militaires, prêtes à partir au premier signal. Aussi voyons-nous que le 3 avril 1669, Louis XIV avait ordonné à M. de Courcelles de diviser les habitants du Canada en compagnies de milice et de leur donner des chefs pour les commander au besoin. Il ordonnait aussi de les assembler tous les mois et de les exercer au maniement des armes.

Abbé E.-M. Faillon.

"Histoire de la Colonie Française."

LES BRASSERIES SOUS LE REGIME FRANCAIS

Pour consommer la trop grande quantité de blé qu'on récoltait, pour encourager l'agriculture et diminuer les désordres occasionnés par l'usage du vin et de l'eau-de-vie, le Conseil supérieur ordonna en 1668 que ceux qui établiraient des brasseries auraient seuls le privilège de vendre de la bière pendant dix ans, pour se dédommager de leurs avances; et laissa pourtant aux autres habitants la liberté d'en fabriquer pour leur usage, et pour celui de leurs familles et de leurs serviteurs.

A Montréal, une brasserie existait dans le voisinage du fort avant l'arrivée de Talon.

Abbé E.-M. Faillon.

"Histoire de la Colonie Française, III."

ON DEMANDE

On demande un instituteur bilingue, ayant certificat de 2me classe, pour l'école Jeanne d'Arc. La classe commencera le 1er août.

Dire le salaire demandé et l'expérience.

S'adresser à

P.-A. BOSC,
Secrétaire,
Rathwell, Man.